ACTES DE LA CONFÉRENCE

CONFÉRENCE PHARES

phares
par delà le handicap, avancer et réussir des études supérieures

«ENSEMBLE RELEVONS LE DÉFI DE LA RÉUSSITE DES JEUNES HANDICAPÉS»

11 mars 2016
9h30 - 12h30
Salon de l'Éducation - Porte de Versailles

PARTENAIRE HISTORIQUE

MAIF
assureur militant

la fédéeh
le mouvement des jeunes handinamiques

Programme de la conférence

1.Programme de la conférence.....3
2.Contribution des intervenants.....4
3.Éléments de contexte. 29
4.Le programme PHARES 31
5.Pour un déploiement national.....34
6.Tutorat P.H.R.A.T.R.I.E.S 35
7.Témoignages de soutien 39
8.Témoignages d'acteurs.....42
9.Chronologie du programme PHARES. 46
10.À propos de la FÉDÉEH, responsable de l'essaimage national du dispositif et organisatrice de la conférence 49

Programme de la conférence

« Ensemble Relevons le Défi de la Réussite des jeunes handicapés »

9h30 : Café d'accueil
10h00 Introduction

Dominique MAHÉ, Président de la MAIF
Adrien LEMERCIER, Président de la FÉDÉEH

PHARES : RETOUR SUR 4 ANS D'ESSAIMAGE DU PROGRAMME

Animation : **Cora COHEN, Responsable de l'essaimage de PHARES, la FÉDÉEH**

Cora COHEN, Responsable de l'essaimage national du programme PHARES au sein de la FÉDÉEH

Clara KAPELA, Chef de projet PQPM et PHARES, l'ESSEC

Céline ARTICLAUT, Référente handicap et Cheffe de projet PHARES, Néoma Business School Campus de Reims

Xavier QUERNIN, Chargé de mission handicap et Chef de projet PHARES, Institut Lasalle Beauvais Esitpa

Francine STOURDZE, bénévole Actions pour l'Autisme Asperger

[redacted]

Fatima AICHOUCH, ancienne tutorée PHARES à l'ESSEC

Quentin BEURIOT, ancien tutoré PHARES à l'ESSEC

UNE OUVERTURE VERS D'AUTRES PUBLICS : POURQUOI ? COMMENT ?

Animation : **Fabien Gaulué Directeur Général la FÉDÉEH**

Isabelle BRYON, Chef du bureau de la personnalisation des parcours scolaires et de la scolarisation des élèves handicapés, Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR)

Sophie CLUZEL, Présidente de la FNASEPH

Olivia MARCHAL, Directrice de l'établissement scolaire spécialisé Tournesol (troubles cognitifs)

Pascal DUÉE, Chargé de mission académique pour l'accès à un premier emploi des jeunes handicapés, Académie de Versailles

Intervention de Dominique MAHÉ, Président de la MAIF :

« Bonjour à toutes, à tous, cher président, cher Adrien, la MAIF est très attachée au programme PHARES et nous sommes votre partenaire depuis 8 ans. J'ai de nouveau le plaisir d'intervenir à l'occasion de ce salon de l'éducation, dont la MAIF est partenaire. Vous le savez, pour la MAIF, la scolarisation de tous est un enjeu qui nous tient à cœur, la MAIF, c'est le monde de l'Education Nationale depuis ses origines. La MAIF souhaite la réussite de nos jeunes, tous nos jeunes, la réussite comme une réalité, de vrais résultats, pas des mots, des intentions mais des résultats. Car l'enjeu pour nous, au-delà de notre métier d'assureur mutualiste, c'est la construction d'une société plus juste, plus responsable, sur des valeurs qui nous rassemblent, les valeurs citoyennes dont on sait toute l'importance dans le contexte dramatique qu'a vécu notre pays.

A la MAIF, nous croyons dans une société plus juste, plus humaine et nous croyons aux bienfaits d'une société du partage des idées, d'expérience, une société qui exprime les valeurs de solidarité, d'attention mutuelle, car cela a présidé à la création de notre mutuelle. Et le respect de l'autre et sa capacité à agir quelles que soient ses différences, c'est ce qui nous anime. Et nous avons tout à gagner à nous faire confiance pour mieux vivre ensemble. La MAIF s'engage pour une société collaborative. Et vous connaissez à la FÉDÉEH, le collaboratif, qui est le principe du programme PHARES, et la condition de sa réussite, son déploiement. Et je pense aux partenaires institutionnels, aux associations et aux jeunes inscrits au programme. Tous constituent les maillons d'une chaîne de solidarité, de partage qui porte en elle des capacités, potentiels et talents pour l'avenir de jeunes autrement capables. Et en soutien de vos actions, la MAIF a réuni en décembre dernier des professionnels de la scolarisation et du handicap à l'occasion des dix ans de la loi de 2005. J'ai eu le plaisir de voir témoigner des jeunes issus du programme PHARES, et ces jeunes ont dit des choses très intéressantes, et plus que ça, très édifiantes sur leur parcours et sur leur vision de la société. Certains de leurs propos seront repris dans un livre blanc en cours d'écriture que nous finalisons à la MAIF. Je souhaite que ces propos participent à faire évoluer les modalités de la scolarité pour tous, pour permettre d'être davantage parties prenantes, d'être davantage consulté dans les prises de décision les concernant, et de trouver une autonomie, du travail et la meilleure intégration sociale possible. Ces jeunes ont témoigné des bienfaits que le programme PHARES leur a apportés. Nous en sommes fiers, et nous entendons bien continuer le chemin ensemble. Je vous remercie. »

Intervention d'Adrien LEMERCIER,
Président de la FÉDÉEH :

« Merci beaucoup Monsieur le Président de la MAIF, cher Dominique, Madame la Chef du bureau, les professionnels, bénévoles du monde de l'éducation, chers partenaires, amis, c'est un plaisir renouvelé de vous accueillir. C'est un plaisir renouvelé depuis 5 ans, car en 2011, je n'étais pas Président, mais il y avait 7 représentants d'établissements supérieurs avec le Recteur de Paris notamment, pour signer un engagement de quatre ans en faveur de ce beau programme de tutorat d'élèves handicapés. C'était le lancement de PHARES en 2011, très beau souvenir. Il y a eu beaucoup de chemin parcouru en plus de quatre ans. Le nombre d'établissements supérieurs a triplé, le nombre d'élèves a beaucoup augmenté. On est ambitieux à la FÉDÉEH, on espérait encore faire mieux, mais on peut être très fiers de ce beau résultat, malgré différents contretemps. Je voudrais remercier ici tous ceux qui constituent aujourd'hui l'écosystème de PHARES, et il y a beaucoup d'acteurs. D'abord les 21 établissements d'études supérieures, les associations étudiantes, les tuteurs bénévoles, les associations, les partenaires financiers avec en premier lieu la MAIF, partenaire historique de PHARES, avec l'ESSEC. La MAIF nous apporte un soutien essentiel depuis 2013, et puis la Fondation Bettencourt Schueller, ENGIE, les entreprises Atos, Nestlé notamment, qui ont accepté de soutenir des associations étudiantes porteuses localement du programme. Si on devait faire un bilan de l'année écoulée, concernant PHARES, il y a plusieurs grands événements en 2015. On a obtenu une subvention du ministère de l'Education nationale pour nous aider financièrement sur PHARES. On a été lauréat de La France s'Engage, qui comprend beaucoup d'acteurs et le volet PHARES. C'était une très belle reconnaissance pour la FÉDÉEH, c'est une vraie reconnaissance publique, ça fait du bien. Et récemment, cette semaine, nous avons appris que nous allons signer à nouveau une convention triennale, de trois ans, avec le ministère de l'Education nationale, c'est une excellente chose. Maintenant, on a beaucoup d'espoir pour cette nouvelle année. Evidemment, que tout fonctionne dans cette convention, qu'on ait un bel accompagnement financier. On souhaite lancer un nouveau programme pour les jeunes lycéens, mais qui cette fois ne se destinent pas à l'enseignement supérieur. Cela a été proposé par le cabinet de la Ministre de l'Education nationale. Cela me tient à cœur. Et nous avons évidemment besoin d'un accompagnement financier à la hauteur. Nous espérons signer une convention pluriannuelle d'objectifs avec l'Education nationale. Beaucoup de belles choses, beaucoup d'espoir. Une conférence sous le signe du développement et de l'innovation sociale. J'espère qu'à la prochaine conférence PHARES, en novembre prochain, pouvoir vous dire qu'il y a une vraie synergie entre les acteurs, pour permettre la réussite de ces beaux programmes pour l'inclusion des jeunes en situation de handicap. Je vous souhaite une excellente conférence et je vous remercie. »

Intervention de Cora Cohen,

Responsable de l'essaimage du programme PHARES de la FÉDÉEH :

« Bonjour à toutes et à tous, merci d'être venus si nombreux aujourd'hui, merci à tous les intervenants qui se sont mobilisés, on est ravis de vous avoir avec nous, merci à M. Mahé, et Adrien. Je suis Cora Cohen, responsable de l'essaimage du programme PHARES, je remplace Félicie qui a fait un travail remarquable. Comme le disait Adrien, il s'agit d'une conférence en deux temps. Il y aura un premier temps sur le tutorat PHARES, pour revenir sur son essaimage et une deuxième table ronde sur un projet de tutorat pour un public qui n'a pas forcément vocation à faire des études supérieures. Je vais appeler les porteurs de projet locaux à venir me rejoindre dans quelques minutes. Mais d'abord une petite introduction sur PHARES, pour ceux qui ne connaissent pas et ceux aussi qui connaissent d'ailleurs. Je voudrais tout d'abord dire un petit mot sur notre association qui essaime le tutorat PHARES depuis 5 ans maintenant : la FÉDÉEH c'est la Fédération Etudiante pour une Dynamique Etudes et Emploi avec un Handicap, un mouvement de jeunes qui œuvre pour l'inclusion de jeunes en situation de handicap. Il y a quatre axes, pour apporter un accompagnement complet aux jeunes en situation de handicap. Un de ces axes c'est l'axe « transition secondaire-supérieur », dans lequel s'inscrit le tutorat PHARES. Nous sommes coordinateur de l'espace handicap du salon de l'étudiant, où on a l'occasion de répondre aux questions des jeunes en situation de handicap et de leurs parents pour qu'ils puissent se projeter sereinement dans les études supérieures. Un autre de ces axes est l'axe « vie étudiante ». Il y a beaucoup de projets et en ce moment c'est la période où les jeunes peuvent postuler pour des bourses étudiantes. Il y a des actions sportives également. Un autre axe est celui de « l'insertion professionnelle, » avec notre activité phare, les Handicafés© qui sont des forums de recrutement pour des jeunes handicapés. Et puis la FÉDÉEH, c'est surtout son réseau de jeunes en situation de handicap. Il y en a plus de 600 cette année. Le maître-mot, c'est l'entraide. Ils se regroupent lors des week-ends de formation, avec des thématiques variés comme l'emploi, le sport, le bien être…

Entrons maintenant dans le vif du sujet et revenons sur PHARES. Il a été créée par l'ESSEC en 2008 qui a donné à la FÉDÉEH la mission de l'essaimer de façon nationale à partir de 2011. Notre mission c'est de favoriser l'accès aux études supérieures pour les jeunes en situation de handicap, à hauteur de leurs potentiels et de leurs envies. On propose des activités qui ne sont ni scolaires, ni familiales, ni médicales. L'idée est aussi de parler du handicap avec un regard bienveillant. Il y a un axe de socialisation qui est très important car ce sont des jeunes souvent trop isolés. Le tutorat PHARES leur permet de rencontrer d'autres étudiants. Un autre objectif très important, est de sensibiliser les tuteurs étudiants au handicap. Ce sont les managers de demain, qui vont être de plus en plus amenés à accueillir des personnes en situation de handicap. On a vraiment l'objectif de les sensibiliser et de leur donner la possibilité de s'embarquer dans une belle aventure humaine. Concrètement, comment se déroule le tutorat PHARES ? C'est un tutorat d'étudiants bénévoles. C'est porté dans chaque établissement au

niveau local. Nous, la FÉDÉEH on forme, on soutient, mais c'est vraiment au sein de chaque établissement de porter le projet. C'est en général une association étudiante et un référent administratif de l'établissement qui portent le projet, en binôme. C'est de façon hebdomadaire, en général le samedi, hors du temps scolaire et collectif. Ce côté collectif est vraiment très important. Ca concerne les jeunes de la 3ème à la terminale et le tutorat se passe dans les établissements supérieurs, pour démystifier les établissements supérieurs et voir comment ils fonctionnent. Ici, on a un panorama des compétences que les jeunes développent dans PHARES accompagné par les tuteurs : on peut citer l'autonomie, l'implication personnelle, le travail en équipe… »

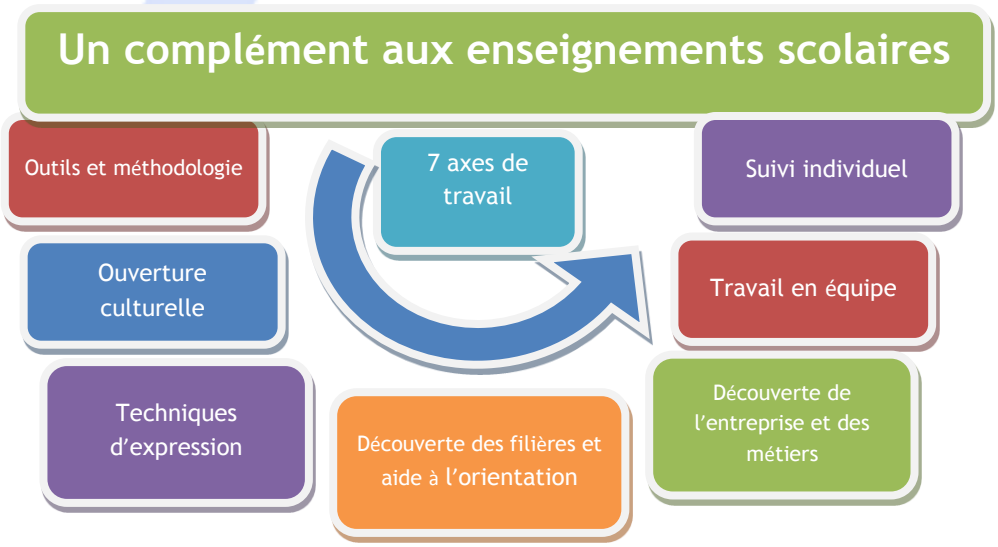

Toutes ces compétences sont interdépendantes. L'objectif est d'avoir assez de compétences pour être dans un premier temps plus à l'aise dans le champ scolaire et pour se projeter plus facilement dans les études supérieures et même à plus long terme dans une future vie professionnelle. Les tuteurs articulent leur séance autour de 7 axes de travail.

L'objectif est aussi que les jeunes soient acteurs des séances, il y a donc des débats qui sont organisés et des ateliers pour qu'ils puissent vraiment s'emparer de ces séances. Et puis il y a des sorties qui sont organisées par les tuteurs, toujours dans cette volonté d'ouverture, et de mieux appréhender le monde de l'enseignement supérieur et le monde de l'entreprise.

J'aimerais revenir maintenant sur l'essaimage du projet.

21 Établissements d'enseignement supérieur, 15 associations étudiantes,

Contribution des intervenants

14 académies, 17 Directions des Services Départementaux de l'Éducation nationale,

205 élèves handicapés et 186 étudiants tuteurs.

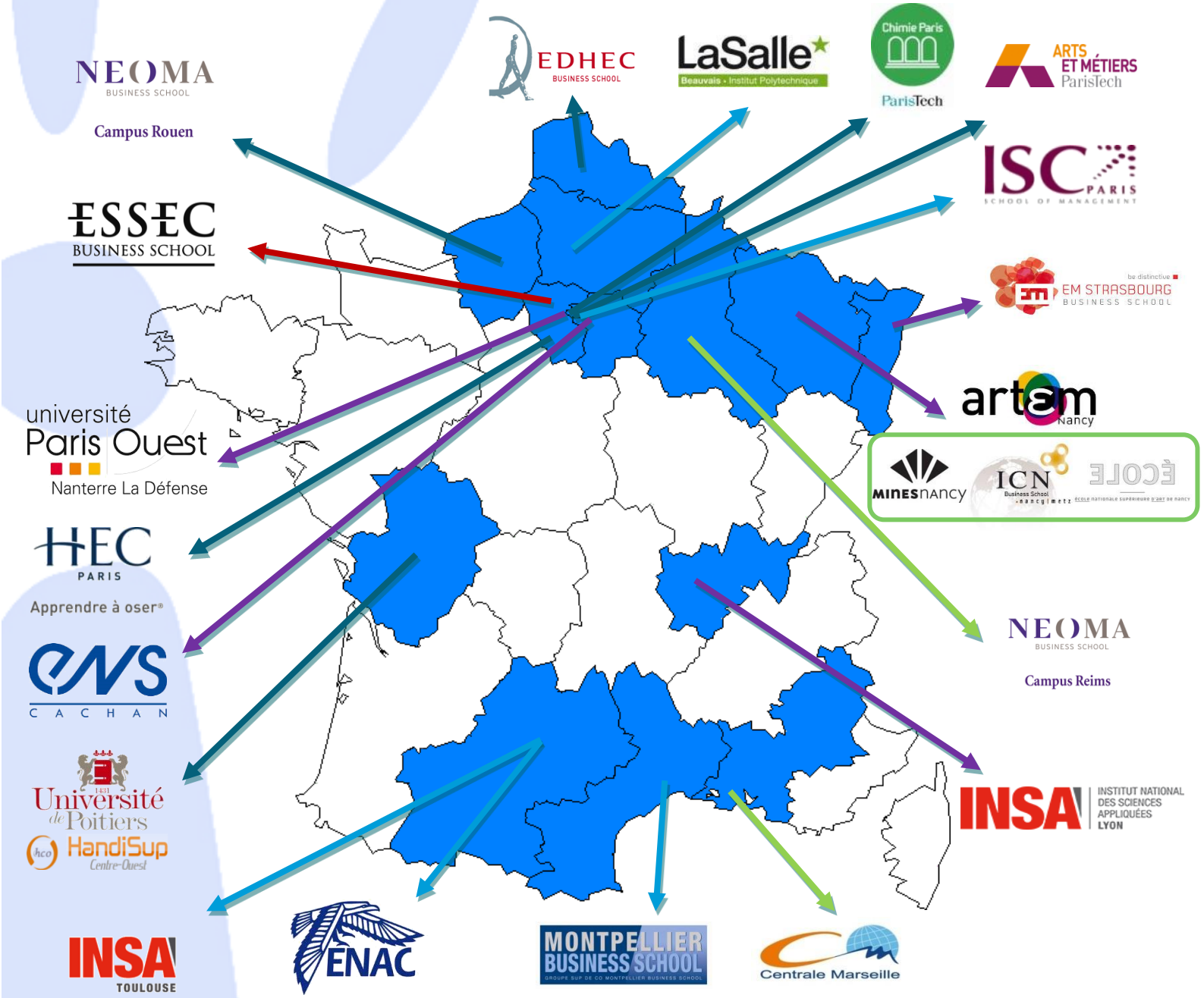

Depuis 2008-2009 — Depuis 2012-2013 — Depuis 2014-2015

Depuis 2011-2012 — Depuis 2013-2014

Le projet s'est créé à l'ESSEC en 2008. En 2011, l'ESSEC donne la mission à la FÉDÉEH d'essaimer le programme, l'Université de Poitiers rejoint notamment le programme. A partir de 2013, c'est 15 établissements supérieurs qui portent le projet avec déjà 150 élèves accompagnés. Et en 2014, on part à la conquête de l'Est et 18 établissements sont porteurs du projet. Aujourd'hui, on arrive en 2015-2016 à 21 établissements supérieurs, 205 jeunes accompagnés et 186 étudiants tuteurs.

Je vais revenir rapidement sur nos financeurs car Adrien l'a déjà très bien fait tout à l'heure. La MAIF, fut le premier partenaire historique de PHARES, et les financeurs se sont peu à peu élargi avec des partenaires privés et publics. Avant de laisser la parole aux porteurs de projet, un petit mot sur les orientations de PHARES. L'essaimage continue. L'objectif est de consolider l'existant et toucher de nouveaux territoires en continuant notre action de plaidoyer pour avoir plus de soutien. Des sessions d'informations pour les lycéens sont organisées en présence d'étudiants qui peuvent les conseiller. En septembre, on va lancer un forum virtuel pour que les jeunes puissent poser leurs questions sur les études supérieures et que des étudiants en situation de handicap puissent répondre. Enfin, on va présenter le réseau d'entraide de façon plus formelle, en proposant un parrainage de visu, entre un étudiant et un lycéen. Et la FÉDÉEH, souhaite lancer un nouveau projet, mais je n'en dis pas plus, ce sera l'objet de la deuxième table ronde. J'ai assez parlé, l'objectif est de laisser la parole aux porteurs de projets locaux. D'abord, j'appelle Clara, Céline, Xavier et Francine à me rejoindre. Vous pouvez vous installer autour de moi.
Bonjour à tous les quatre, merci d'être avec nous aujourd'hui. J'aimerais avoir d'abord la parole des chefs de projet. Les chefs de projet PHARES, ce sont les personnels d'établissements, qui sont souvent Chargé de Mission Handicap mais pas que, et qui portent le projet dans l'établissement. Je vous laisse vous présenter rapidement. Clara je vous laisse la parole. »

Intervention des chefs de projets du programme PHARES

Clara KAPELA :

« Bonjour, je suis Clara Kapela, je travaille à l'ESSEC depuis cinq ans. Nous avons mis en place le programme PHARES au sein de l'ESSEC dès janvier 2009. Nous avions deux jeunes. On s'est dit qu'il fallait commencer même si le nombre de jeunes n'était pas très élevé. Mais finalement, ça a fait un appel d'air et très vite, d'autres jeunes ont été repérés et grâce au témoignage des plus anciens, on a pu augmenter le nombre d'élèves qui allaient être suivis dans le cadre du programme. »

Xavier QUERNIN :

« Je suis Chargé de mission handicap à l'école d'ingénieur, LaSalle Beauvais Esitpa, car on a fusionné avec une école d'agriculture de Rouen. Le programme a été mis en place sur le campus de Beauvais en 2012, et une dizaine de jeunes ont été accompagnés lors de ces séances. »

Céline ARTICLAUT :

« Je suis Céline Articlaut, je travaille à Neoma business School, à Reims. Le dispositif a pris corps en 2013. Il fallait un appui en interne avec l'association d'étudiants et un appui externe, le rectorat de région. Quand nous avons débuté, nous étions un tout petit groupe, avec trois jeunes, trois tutrices. Pour 2015, nous accompagnons 15 jeunes et une dizaine de tutrices étudiantes pour les suivre. »

Cora COHEN :

« Merci. On a envie d'en savoir plus. Pouvez-vous nous dire comment a évolué le projet, comment il est organisé? »

Clara KAPELA :

« Au niveau de l'ESSEC, nous sommes maintenant sur un roulement qui se fait assez naturellement. L'objectif était d'accompagner une douzaine de jeunes dans chaque promo, 12 en 3ème, 12 en Seconde, et puis 12 en terminale. Cela donne une dynamique intéressante. Au niveau des tuteurs, on sent que c'est un projet qui fait partie maintenant de l'établissement. Au début, il fallait convaincre les étudiants. D'autant plus qu'on était d'une certaine façon en concurrence avec le programme « Une grande école, Pourquoi Pas Moi? », qui était à l'origine du programme PHARES, mais qui est adressé plutôt à des jeunes de milieu populaire. Les étudiants étaient très attirés par ce programme « Pourquoi Pas Moi? », et il fallait les convaincre d'être tentés par le projet PHARES. Et maintenant, d'office, quand on fait le recrutement en début d'années, on a des étudiants qui veulent faire absolument PHARES, c'est une grande victoire, ça fait deux ans que certains ont choisi ce projet dès le début. Nous avons 48 jeunes répartis de façon harmonieuse sur nos quatre promos. Pourquoi c'est si fluide depuis quelque temps? C'est que nous avons eu un partenariat avec l'Education Nationale, tout particulièrement avec l'Inspectrice Départementale du Val d'Oise qui était allée assez loin dans l'engagement, car à présent, ça fait maintenant quatre ans que nous avons un enseignant spécialisé dédié à mi-temps sur le programme PHARES. C'est-à-dire qu'il va faire le lien entre ce qui se passe lors des séances de tutorat et les établissements, ce qui permet de vérifier, d'encourager le transfert de compétences dans le milieu scolaire. Ça ne s'est pas arrêté là car l'autre mi-temps de cet enseignant spécialisé consiste à diffuser les ateliers PHARES dans les ULIS pour les jeunes qui ne sont pas forcément prédestinés à des études supérieures. D'une certaine façon, il y avait des prémisses dans le département du Val d'Oise et je ne peux m'empêcher de citer l'inspectrice qui a été très audacieuse, Isabelle

Kerebel qui a mis les moyens pour que ce soit réalisable. Les étudiants qui s'engagent comme tuteurs, c'est un engagement fort en termes de temps, c'est évidemment bénévole, mais ça ne touchait qu'une quinzaine d'étudiants par an. Donc ces trois dernières années, on a développé beaucoup d'interventions d'associations étudiantes au sein du programme PHARES dans des ateliers pour toucher plus d'étudiants qui n'étaient pas prêts à s'engager de façon aussi régulière et exigeante, et qui rentrent en contact avec les jeunes en situation de handicap, et toujours dans le même objectif, un changement de regard et favoriser une rencontre, car il y a évidemment une proximité d'âge, mais aussi quelques appréhensions qui sont vite dissipées. Nous travaillons avec une dizaine d'associations étudiantes, d'étudiants qui n'ont pas forcément fait le choix d'être tuteur, mais qui chaque fois sont absolument enthousiastes et en demandent toujours un peu plus. On va trouver des solutions, car les étudiants tuteurs sont assez jaloux de leur groupe et n'aiment pas non plus passer leur temps avec des ateliers extérieurs qui les empêchent de vivre ce choix de tutorat régulier sur une année. Sinon, au niveau du contact que nous pouvons avoir avec les étudiants, évidemment, l'enseignant spécialisé et moi-même les suivons très régulièrement. On organise un week-end de formation qui débute au mois d'octobre, et puis disponibilité, rigueur, car c'est tout aussi important, l'accompagnement des jeunes, mais aussi des étudiants. On ne perd pas de vue que ce sont les futurs managers, futurs recruteurs. L'objectif premier les concernant, c'est qu'ils n'aient plus d'appréhension et qu'ils soient même moteurs par la suite, au sein même des structures où ils travaillent pour donner la chance à des jeunes qui ont fait des études et qui sont gorgés de talent évidemment. »

Xavier QUERNIN :

« Le programme est porté à la fois par l'institut pour ce qui est organisation administrative, et par l'association Handi-LaSalle, l'association étudiante. On accompagne cette année six jeunes. On a un groupe. Le problème, c'est qu'on a du mal à recruter des jeunes malgré la communication qu'on peut faire. On a une enseignante référente sur le Beauvaisis, sur l'Oise, qui nous soutient, mais c'est compliqué. On a organisé une réunion, avec la rectrice de l'académie d'Amiens, la vice-présidente du Conseil départemental, ça les a beaucoup intéressées. On va essayer de faire une convention quadripartite, entre l'établissement, l'académie notamment, pour avoir plus de communication au niveau des lycées, via les enseignants référents, et qu'on ait un soutien financier. Car les jeunes viennent du Beauvaisis mais il faut qu'on aille les chercher en taxi, ça représente une petite somme chaque année, et c'est un euphémisme. Donc six jeunes, c'est la moyenne. C'est un groupe bien soudé, ils ont pas mal d'activités. Ils ont un week-end annuel, ils sont déjà allés à Milan, à Vulcania notamment. Et depuis trois ans, ils participent à la soirée annuelle des Talents des étudiants. Ils se retrouvent sur scène comme les autres étudiants à jouer un sketch devant 800 étudiants. Pour des jeunes qui parfois ont un manque de confiance en eux, quand ils montent sur scène, on voit qu'ils ont fait un chemin extraordinaire. Ils sont accompagnés par trois étudiants qui fonctionnent en binôme. C'est une richesse

pour ces étudiants. Autant du côté des jeunes tutorés que du côté des tuteurs bénévoles, on n'a jamais d'absence pour manque de motivation. »

Céline ARTICLAUT :

« L'organisation sur notre campus rémois fonctionne ainsi: on a trois tuteurs par groupe, on a essayé de garder des groupes par niveau scolaire. Avec un rythme d'un atelier tous les 15 jours, de deux heures, et des sorties culturelles. On a un vrai soutien des lieux culturels rémois, qui nous accueillent comme des groupes scolaires. Hier soir, par exemple, nous étions à la Comédie pour un spectacle. Une vraie richesse. Dans notre mode de fonctionnement, nous organisons un voyage en fin d'année pour regrouper aussi tous ces jeunes. Nous restons sur le territoire français. Nous étions l'an dernier sur le domaine de Chantilly, cette année à Fontainebleau...
Il faut réussir à les mettre tous ensemble et faire que les voyages, ateliers, soient accessibles à tous en même temps. Cela demande de la part des tuteurs, tutrices, énormément de motivation, d'idées, de créativité et d'adaptabilité. Il faut réagir en fonction des jeunes directement dans l'atelier ce n'est pas évident. On a un suivi avec les enseignants référents, ou plutôt les établissements scolaires, où ces jeunes se retrouvent. Certains établissements nous connaissent... Plusieurs jeunes viennent de mêmes établissements, et donc on a une relation avec le CPE, le principal, ou le proviseur. C'est important s'il y a besoin de rectifier quelque chose pour un jeune en particulier. Et pour un nouveau lycée avec trois jeunes, ces trois jeunes qui étaient isolés sont devenus amis. J'ai appris que pendant les vacances de février, ils se sont retrouvés, se sont fait de nouveaux amis. C'est important aussi à souligner. Et on organise en fin d'année une cérémonie où on invite les parents. Les jeunes prennent la parole, il y a les parents, des représentants d'établissements, du rectorat, et les jeunes prennent la parole pour exprimer ce qui leur a plu, ce qu'ils ont aimé ou non. On a mis l'an dernier sur les jeux de mots et le théâtre. Cette année, une journée particulière avec les Cordées de la réussite, avec tout un travail sur ce qu'est un talent, et à 15 ans, on peut déjà avoir un talent, donc comment le mettre en valeur, le montrer face à un employeur. On a axé autour des talents de chacun cette année. »

Cora COHEN :

« Merci beaucoup à tous les trois. On a un bel aperçu de ce qu'est votre rôle, le rôle du chef de projet PHARES. En tout cas merci, car effectivement le projet existe grâce à votre dynamisme, votre motivation. Je vais laisser la parole à Francine, de l'association Actions pour l'Autisme Asperger France. Francine nous apporte beaucoup d'aide dans la formation des tuteurs notamment, où elle les informe sur ce trouble et les conseille pour accompagner au mieux ces jeunes. Pouvez-vous nous présenter votre association ? »

Francine STOURDZE :

« Je suis une des deux fondatrices, animatrices principales de l'association Actions pour l'autisme Asperger. J'insiste sur le "S" d' « actions », car nous essayons d'avoir beaucoup d'actions concrètes et de terrain pour aider les familles et les personnes autistes Asperger, qui ont des troubles du développement, car on mélange un peu les deux notions en France. Il y a aujourd'hui en France environ 600 000 autistes, et il y en a au minimum la moitié qui a cette forme d'autisme, qu'on peut qualifier légère, autisme Asperger, 300 000 à 350 000 personnes concernées par cette forme d'autisme. Ce qui pose beaucoup de problème, c'est qu'une grosse partie de ces personnes ne sont pas diagnostiquées, ou avec un diagnostic très tardif. Nous recueillons dans nos associations beaucoup de jeunes qui ont entre 20 ans et 30 ans, qui ont été déscolarisés après la 3ème, qui est une classe charnière dans les études, et une grande partie de ce que nous faisons est consacrée à les aider à rebondir vers une formation et une capacité à entrer dans le monde professionnel qui est la seule voie pour eux de trouver, après la disparition de leur famille, parents, la certitude de trouver une vie digne. Car on parle bien de dignité de vie pour ces jeunes atteints de ce handicap. Qu'est-ce que l'autisme Asperger? C'est un handicap invisible, puisque les personnes ne sont pas aveugles, ne sont pas dans une petite voiture, ne sont pas malentendantes. Mais c'est un handicap du sens social, essentiellement. L'origine de l'autisme, maintenant on le sait, c'est une origine neurobiologique, c'est un développement, un fonctionnement particulier du cerveau qui a cette conséquence de l'autisme. Ce handicap social... Le sens social, c'est ce que nous avons tous de façon innée. On appelle tous ceux qui ne sont pas autiste des neurotypiques. Nous sommes donc des neurotypiques, nous avons ce sens inné de lier des relations avec les autres grâce à notre capacité à comprendre les émotions que nous lisons sur le visage des autres personnes, à pouvoir les fixer dans les yeux, à pouvoir comprendre leurs intonations, et nous le faisons de façon innée. Ça fonctionne au quart de seconde pour nous. Pour les autistes Asperger, elles n'ont pas cette faculté. Donc elles se retrouvent dans la même situation que si vous vous retrouviez plongé en Alaska avec des Inuits qui ne parlent pas un mot de français, d'Anglais, ou d'Allemand. Dans un environnement qui est donc extrêmement difficile pour vous. Toute la problématique de l'aide à apporter à la personne, c'est de permettre de comprendre leur environnement social. Ils se retirent de la situation. On dit qu'ils ne veulent pas communiquer, c'est faux, ils veulent communiquer mais n'ont pas les clés pour le faire. L'autisme Asperger a été découvert en 1944 par un psychiatre autrichien, il a été redécouvert en termes scientifiques dans les années 90 à l'université de Cambridge, et reconnu comme handicap en 1994, c'est donc extrêmement récent. Depuis ces années 90, un certain nombre de professionnels ont mis en place, enfin ont essayé d'en comprendre le fonctionnement et de chercher les aides à apporter. Parmi ces aides figure la possibilité de leur donner les clés pour comprendre leur environnement. Ce sont ces clés pour comprendre l'environnement, ce sont des méthodes de prise en charge thérapeutique sur la prise en charge comportementale. On a un certain nombre de règles, méthodes, façons de faire, adaptées pour les personnes autistes, et personnes autistes Asperger. Il y a toujours un certain nombre de problèmes, notamment par rapport à la lumière, au bruit. Je ne sais pas s'il y a des personnes autistes Asperger parmi nous, mais

elles doivent avoir de vraies difficultés à vivre ce que nous vivons aujourd'hui dans cette salle. Ils sont très sensibles à une certaine forme de bruit, de lumière, et ça les met dans une situation de stress, d'angoisse telle qu'ils ne sont pas capables de garder la capacité à répondre, et à obtenir les informations et à les traiter. Ils sont submergés par les émotions de la difficulté qu'ils éprouvent physiquement, liée à ce problème de fonctionnement cérébral, et ils sont dans des situations négatives. Alors qu'ils ont des capacités intellectuelles élevées. L'intérêt avec le programme PHARES, c'est le suivant. Dans nos associations, nous nous focalisons bien sûr sur l'écoute et l'aide aux familles, nous sommes une association nationale, nous avons des services téléphoniques, par email, etc. Nous soutenons également la création de centres spécialisés Asperger pour mettre en place des thérapies et nous soutenons également la formation des thérapeutes qui en France est assez peu connue. Nous avons passé un accord avec une université du Canada, qui sont très en avance, pour former les professionnels. Et surtout, nous avons créé il y a deux ans un service totalement gratuit pour les personnes qui les utilisent, pour les aider à s'insérer dans le milieu professionnel. Nous avons accueilli une centaine de personnes, de demandes depuis 18 mois. Nous travaillons avec les entreprises pour les aider à comprendre ce qu'est l'autisme Asperger. Ce que nous avons très vite compris, c'est que ça ne se jouait pas au moment où vous sortez avec un diplôme, ça se joue très en avance. Nous accompagnons les jeunes autistes à partir de la 3ème pour les aider à définir leur projet professionnel, à trouver des bonnes voies, et nous militons pour l'insertion en classe ordinaire avec accompagnateur, et pour donc aider à trouver ces accompagnateurs. C'est pour ça que pour nous, la philosophie, démarche du programme PHARES est absolument clé. La première raison, c'est que parmi les prises en charge recommandées pour les personnes autistes, ce sont les groupes de socialisation, où on leur apprend les clés de la façon de se comporter avec les autres. Car les autistes, souvent sont très intelligents, ont une bonne mémoire, et ils se créent une bibliothèque. Le groupe utilise cette faculté pour leur apprendre quels sont les comportements clés dans un environnement. Le programme PHARES, c'est un groupe de socialisation, vous vous retrouvez avec plusieurs types de personnalité, vous devez vous y adapter, avec des gens qui viennent aider, les tuteurs. Pour nous, c'est un formidable groupe de socialisation. La deuxième raison, c'est que nous travaillons très en amont avec les familles, les jeunes autistes, et nous commençons comme pour le programme PHARES dès la 3ème, c'est une augmentation de la capacité à aider les familles. Et une troisième raison, c'est la difficulté qu'ont les personnes autistes Asperger ayant réussi souvent des concours difficiles pour rentrer dans des écoles, souvent scientifiques, mais pas que ça, une fois dans l'école, à travailler correctement dans la pédagogie actuelle des écoles. C'est une pédagogie, et vous devez le savoir mieux que moi, c'est que les étudiants travaillent beaucoup en groupe maintenant. Or, évidemment, un autiste Asperger, il ne comprend pas, il est complètement largué. Quand il a eu la chance de participer au programme PHARES, il a donc un début d'aide, d'entraînement à ce travail en groupe. Depuis que j'ai rencontré Félicie Goyet il y a cinq ans, j'ai pensé que c'était un énorme plus pour les personnes que nous accompagnons. Je suis fidèle à la FÉDÉEH, et je continue à la soutenir. »

Cora COHEN :

« Merci beaucoup. Merci à vous tous. Maintenant, je voudrais justement laisser la parole aux jeunes, aux tuteurs qui sont sur ces séances de tutorat de façon hebdomadaire. Je vais appeler Annis, Quentin et Fatima pour témoigner sur leur expérience de terrain de PHARES. Tout d'abord, je vais laisser la parole à Annis, tuteur à l'université de Nanterre. Est-ce que tu peux te présenter ? »

[redacted]

[redacted]

Vidéo de Félix, jeune tutoré

« Je passe la deuxième vidéo, celle de la maman de Félix qu'on vient de voir. »

Vidéo de la maman de Félix

« Maintenant, Fatima et Quentin, je vais vous laisser la parole. Est-ce que vous êtes d'accord, sur le fait que ça aide à avoir plus confiance ? Vous pensez à autre chose? »

Fatima AICHOUCH :

« J'ai fait PHARES il y a quatre ans maintenant. J'ai bénéficié de PHARES seulement pendant un an, en Terminale, je ne connaissais pas le dispositif avant.
Un an, ça m'a suffi. J'aurais bien voulu faire les autres années, mais ça m'a suffi vu que je suis toujours là. Ça m'a apporté beaucoup de confiance en moi, j'ai développé des capacités, une aisance à l'oral notamment, c'est d'ailleurs pour ça que je vous parle maintenant. Et j'ai été sensibilisé à tout ce qui était actualités, comme Félix le disait dans la vidéo. On a été sensibilisés à tout ce qui est culture générale, ce qui pour moi était tout nouveau. Ça m'a beaucoup aidé, d'abord au lycée, parce que j'étais une étudiante qui ne sortait pas forcément beaucoup, mais qui travaillait beaucoup, et qui a tendance à trop se fatiguer. Je ne connaissais pas mes limites en tout cas, je travaillais ardemment. Et du coup, le programme PHARES m'a permis de me libérer, de m'ouvrir l'esprit. Pendant mon année de terminale, ça m'a beaucoup aidée à découvrir d'autres univers et surtout d'autres personnes, et de me créer un réseau, ce qui est très important maintenant. J'ai eu mon Bac il y a quatre ans. Le réseau PHARES est très important dans ma vie d'étudiante de tous les jours. Voilà. »

Cora COHEN :

« Merci beaucoup Fatima. Je laisse la parole à Quentin, si tu peux aussi te présenter et nous parler du souvenir que tu as du programme PHARES? »

Quentin BEURIOT :

« Bonjour à tous, personnellement, j'ai bénéficié du programme entre 2010 et 2014. J'ai fait les quatre ans de la 3ème à la terminale. J'ai été introduit au programme PHARES par la directrice de mon établissement, que je ne

remercierai jamais assez. Et le programme PHARES m'a apporté beaucoup de choses, notamment une ouverture d'esprit, une aisance à l'oral. Par exemple, si on m'avait dit, quand je rentrais en 3ème, que je pourrais m'exprimer devant 800 personnes, étudiants, parents, professionnels confondus, pour le lancement de PHARES à l'ESSEC l'an dernier en tant qu'ancien bénéficiaire, ou même ici actuellement pour revenir sur mon parcours, je ne l'aurais pas cru. Et je pense que c'est un bénéfice qui, au-delà du programme PHARES, m'a été apporté par la FÉDÉEH en général, car elle m'a permis de reprendre confiance en moi, par rapport à mes ambitions, par rapport au parcours d'études que je visais. Et pour une note un peu personnelle, j'aurais aimé que la FÉDÉEH existe il y a 40 ans, car ça aurait été un vrai bénéfice pour un autre membre de ma famille, qui est mon père, touché par deux handicaps différents, troubles bipolaires et schizophrénie. Je pense que s'il y avait eu la FÉDÉEH pour lui il y a 40 ans, sa vie aurait été bien autre. Il regrette des choix dans sa vie. Ça aurait vraiment changé la donne. Et ça m'a apporté quelque chose que je n'ai décelé immédiatement, mais très récemment, c'est que ça m'a ouvert un esprit beaucoup plus critique. Notamment au niveau de l'égalité des chances dans les études, qui est le maître-mot, le fer de lance de la FÉDÉEH et des Cordées de la réussite de l'ESSEC, puisque l'égalité des chances, même si aujourd'hui on est là pour parler de handicap, ce n'est pas seulement par rapport au handicap, ça touche également les différences d'opportunités qui se présentent entre jeunes de différents milieux sociaux, et ce sont des écarts qui se creusent même avant les études secondaires, mais dès l'enseignement primaire. Par exemple un enfant, plus tard un jeune qui vient par exemple de Neuilly-sur-Seine n'aura pas les mêmes opportunités que quelqu'un, un jeune qui vient de Sarcelles ou de Saint-Denis ou Gonesse où j'habite actuellement. Et ça, c'est un problème clé dans l'égalité des chances. Et je vais citer quelqu'un qui vient, un artiste de Saint-Denis, Grand Corps Malade: « si tout se joue à l'école, il faut entendre le SOS de ces quartiers défavorisés qui n'ont pas les mêmes moyens que les quartiers qui ont plus de moyens pour accompagner les enfants et les adolescents dans leurs études ».

Cora COHEN

« Merci beaucoup Quentin. Merci beaucoup Fatima. Vous faites quoi maintenant? »

Fatima AICHOUCH

« Moi, après mon bac économique et social, j'ai fait trois ans de prépa littéraire, l'an prochain, j'entre en école de commerce et cette année, je suis en service civique à Unis- Cité où je participe à un programme de partenariat. Je monte un projet de future association qui propose des ateliers d'improvisation théâtrale, avec public mixte, jeunes handicapés et valides. J'ai eu la chance de proposer un premier atelier à l'ESSEC, avec le groupe PHARES de l'ESSEC. Le 2 avril, Annis m'accueille à l'université de Nanterre pour proposer ces ateliers aux jeunes de PHARES. »

Cora COHEN

« Et toi Quentin? »

Quentin BEURIOT :

« Je suis en deuxième année de prépa scientifique. Je suis en train de préparer les concours qui vont venir fin avril. »

Cora COHEN :

« Merci beaucoup, on va conclure, on vous applaudit bien fort. »

Fatima AICHOUCH :

« Et merci à toute l'équipe du forum, et Cora et Charline d'avoir pensé à nous. »

Cora COHEN :

« Est-ce qu'il y a quelques questions avant de passer à la deuxième table ronde? Il n'y a pas de question? On a été très clairs et très efficaces, c'est pour ça. Dernière chance? On va donc continuer, on va prendre deux minutes de pause le temps d'installer la table ronde. Et à la fin de la deuxième table ronde, il y a ici même dans cette salle un petit cocktail pour continuer la discussion de façon un peu plus informelle. Merci. »

2eme table ronde : Une ouverture vers d'autres publics ? Pourquoi ? Comment ?

Fabien GAULUE :

« Merci déjà à tous les participants de cette première table, il n'y a rien de tel que les témoignages des acteurs, des jeunes eux-mêmes pour comprendre l'impact de ces dispositifs. Maintenant une table ronde de perspectives car il s'agit d'étudier avec des acteurs clés les modalités et opportunités d'un programme qui s'adresserait à un public d'élèves qui a moins vocation ou pas vocation à intégrer les études supérieures. J'invite à la table Isabelle Bryon, chef du bureau de la personnalisation des parcours scolaires et de la scolarisation des élèves

handicapés à la DGESCO, elle nous donnera les politiques nationales dans cet enjeu. Et puis Pascal Duée, chargé de mission académique pour l'accès à un premier emploi des jeunes handicapés, pour nous expliquer sur un territoire, comment ça se passe de manière concrète. Et puis ensuite Olivia Marchal, de l'établissement Tournesol, qui est un public tout autre que celui du programme PHARES, et qui a légitimité à insérer ces jeunes. On parlera des expériences terrain, et notamment d'un tutorat avec Starting Block. Et puis Sophie Cluzel, de la FNASEPH, avec qui on œuvre dans le même sens. On sera très heureux d'entendre de votre part la place des familles, des associations, par rapport à cette dynamique de l'insertion professionnelle des élèves en situation de handicap. Rapidement, pour introduire cette table ronde, je propose de la contextualiser un peu. L'idée même de la table ronde s'inscrit dans la démarche qui est la nôtre de promouvoir l'essaimage du programme PHARES. Cette idée d'une déclinaison de PHARES vers un autre public nous a été soumise par le ministère.

Nous tenons à l'appui opérationnel des recteurs, et on était en attente d'une aide financière, car PHARES a été trois ans en déficit, il nous semblait important que le ministère de l'Education Nationale contribue à son budget.

Bref, c'était l'objet de notre visite et on nous a expliqué que PHARES était intéressant.

On nous disait que c'était un peu "élitiste", en s'adressant au public qui veut aller vers le supérieur. L'objectif c'est de les accompagner dans les meilleures conditions, c'est un programme de développement personnel avant tout. Notre interlocutrice s'est dit : « pourquoi ne pas en faire bénéficier un public un peu moins doté? » Ce sur quoi on est complètement d'accord. En plus, on est une association étudiante, et les étudiants handicapés, c'est déjà un public qui a franchi déjà pas mal de barrière. On a un peu cette image. Mais la FÉDÉEH, c'est le mouvement pour la réussite des jeunes handicapés, mais on ne dit pas: pour les jeunes handicapés qui deviendraient étudiants. On aimerait que PHARES soit partout, mais il n'empêche que c'était une bonne sollicitation. On existe vraiment pour l'inclusion de tous les jeunes handicapés. Il est hors de question d'en oublier d'autres. J'ai dit: « l'idée nous séduit, et c'est vrai que la palette de la FÉDÉEH, est très large, on est tous débordés. » La problématique, c'est qu'on n'est pas sur un modèle immédiatement transposable. On ne peut pas impliquer les établissements d'enseignement supérieur de la même manière. On n'a pas le modèle économique. Et pour commencer, on part vraiment tout nus pour lancer cet essaimage. On ne connaît pas, on ne prétend pas bien connaître ce public. On a juste la certitude que le développement personnel, ça marche pour tous. Que la dynamique collective, c'est important. Que rencontrer des étudiants, même si on ne veut pas un devenir un, c'est un référentiel intéressant. Et on a le réseau, on a toute confiance sur notre capacité à trouver des bénévoles pour un tel projet. Si l'Education nationale est avec nous, en nous permettant de sourcer ces élèves, c'est un challenge qui nous tente. Dès novembre dernier, on aurait voulu impulser le lancement, pour avoir un nouveau programme à l'octobre prochain, c'est notre ambition de lancer de l'expérimental le plus vite possible. Si on a pris un peu de retard, les acteurs sont là, et je crois qu'on ne s'est pas trompé d'acteurs, on est ravi d'accueillir Madame Bryon qui pilote un peu tous ces

dispositifs au niveau du ministère, et puis d'avoir des retours de terrain, d'associations. Je vais donner la parole d'abord à Madame Bryon sur l'emploi des jeunes, sur le secondaire, et qui ont vocation à trouver leur place dans la société. »

Isabelle BRYON :

« Bonjour à tous, je représente donc la direction générale de l'enseignement scolaire, en charge du bureau qui s'appelle personnalisation des parcours et scolarisation des élèves en situation de handicap. Je vais commencer par quelques chiffres, ça permettra de contextualiser la problématique. Nous avions à la rentrée 2015 scolarisé 278 978, c'est très précis, élèves handicapés, dans le premier et second degré. C'est une augmentation qui est régulière, constante, qui se confirme chaque année. Evidemment, il y a une différence entre l'évolution dans le premier et le second degré. Par rapport à l'année précédente, l'augmentation était de 7,6% de plus d'élèves handicapés scolarisés dans les dispositifs écoles, collèges, lycées. On constate qu'on a une différence entre le premier et le second degré. Dans le premier degré, augmentation de 5,7, et 9,6 pour le second degré. En fait, l'école élémentaire intègre depuis longtemps, donc on a une pente qui s'est un peu adoucie, et la demande scolaire s'est accrue pour les dispositifs du second degré. On a une augmentation vraiment très nette de la scolarisation d'abord au collège et ensuite au lycée. C'est-à-dire que c'est un mouvement tout à fait logique, les élèves commencent leur parcours scolaire. Il y a eu un temps où après l'élémentaire, il n'y avait pas d'alternative, pour les handicaps ; Donc c'était retour en établissement médico-social. On s'est engagé sur la continuité, donc au collège. Et même problématique, au bout du parcours collège, ce qu'on propose, on a développé l'accueil d'élèves dans le second degré. Sachant que dans le second degré, entre 2005 et 2015, entre l'après-loi et cette rentrée, le taux de présence des élèves handicapés a augmenté de 300% dans le second degré. C'est énorme. Cette population est très hétérogène. On a eu l'exemple tout à l'heure de tous ces jeunes qui avec un handicap ont des compétences, aptitudes scolaires qui leur permettent de s'engager dans un parcours d'études. Des difficultés liées à l'isolement, l'incertitude, au besoin de compensation. On a une part d'élèves pour lesquels le pronostic va être une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. La grande majorité des élèves que nous scolarisons en particulier avec l'appui des dispositifs d'aide à l'inclusion scolaire sont des élèves qui souffrent de troubles cognitifs, qui vont avoir certes des compétences à développer, mais pour lesquels on n'est pas dans une projection de poursuite d'étude faisant appel à l'abstraction, rapidité à l'écrit, etc. On travaille beaucoup avec ces jeunes... Je vais le prendre comme ça, à la suite du collège, on a développé pour ces jeunes des accueils en lycées, particulièrement en lycée professionnel, avec le soutien de dispositif, les ULIS Lycée professionnel. Les élèves sont scolarisés dans une classe du lycée, leur classe de référence. Ils sont par exemple sur la préparation d'un CAP de menuisier, d'hygiène alimentation services, etc. Ils sont soutenus sur le plan des acquisitions scolaires dans le cadre d'un dispositif avec un enseignant spécialisé pour les aider à travailler dans les matières d'enseignement général en particulier.

La problématique sur laquelle nous travaillons, et j'ai retrouvé ici beaucoup de membres du groupe de travail, c'est de se dire: c'est bien joli de conduire les élèves en ULIS, ULIS Pro, de leur faire découvrir des métiers, on travaille aussi sur la qualification. Le but est le même pour tous les jeunes: avoir un projet, que ce projet puisse être développé et puisse permettre d'aboutir à une insertion sociale, professionnelle. Nous travaillons, et c'est en germe actuellement, mais sur la reconnaissance professionnelle de ces jeunes, sur l'insertion professionnelle. Par rapport à la demande du programme PHARES, je ne suis pas certaine que les besoins soient si différents que ça. C'est-à-dire que nos jeunes, je parle de jeunes par exemple scolarisés par exemple en ULIS, ils rencontrent les mêmes difficultés, liées à l'isolement, au manque de connaissance des possibilités. C'est-à-dire que parfois les jeunes vont faire des choix simplement parce qu'il y a la proximité. On ne va peut-être pas aller vers la filière qui plairait, qui intéresserait, mais vers tel établissement car c'est plus commode, c'est rassurant pour la famille, avec des soins organisés plus facilement. Donc tout notre travail, qu'on a amorcé, c'est bien de permettre à ces jeunes d'être réellement dans une situation de projet, de construction de projet. C'est le cadre du projet d'avenir qui concerne tous les jeunes scolarisés. Que ce projet puisse être construit dans le cadre de mise en réseau d'établissements, avec ouverture des choix. Un mot sur la convention. Elle va être effectivement re-signée. Je pense que c'est intéressant de montrer tout l'intérêt que le ministère de l'Education nationale y porte. C'est remonter l'information auprès des recteurs, des académies, pour faire en sorte que cette sensibilité sur ce public particulier, ce souhait d'accompagner au mieux soit renforcé. Cela fait partie des dispositifs d'accompagnement que nous avons prévus. »

Fabien GAULUÉ :

« La sensibilisation des recteurs est un levier essentiel pour un bon essaimage. Je passe maintenant la parole à M. Duée, qui est sur le terrain en train de mettre en œuvre un programme qui est le fruit de cette convention signée pendant la semaine pour l'emploi des personnes handicapées, dans le cadre du Programme régional, et à Versailles plus particulièrement. »

Pascal DUÉE :

« Oui, mon poste a été créé grâce à la signature de cette convention, convention régionale en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap, avec de nombreux signataires: les trois académies franciliennes, la région Ile-de-France, la DIRECCTE, l'Onisep, le Ministère de l'Agriculture, certaines associations de parents, les universités dont certaines personnes sont ici présentes. On en est à son démarrage. Les premières réunions vont avoir lieu en mars. C'est important de le citer, car mon poste a été créé pour répondre à ces demandes et pour travailler en partenariat avec des entreprises qui ont signé cette convention, comme Thalès, entreprise qui porte régulièrement le handicap, avec d'autres entreprises. Je fais aussi partie du Ministère de l'Education nationale, mais de l'académie de Versailles. J'appartiens aussi au

parcours de scolarisation des élèves en situation de handicap. Je suis rattaché à l'inspectrice d'académie, conseillère du recteur. Je la cite car elle a vraiment œuvré à la création de mon poste, qui n'existait pas il y a quelques mois. C'est vrai l'insertion des jeunes en situation de handicap est maintenant une préoccupation majeure du ministère de l'Education nationale. J'en suis ravi. Mon travail est d'essayer de trouver des solutions pour ces jeunes, quand ils sont en formation, et quand ils vont en sortir. On m'a demandé de porter des projets européens, notamment un dispositif d'accompagnement à la qualification et à l'accès au premier emploi, qui s'adresse à tous les jeunes en situation de handicap, quel que soit l'endroit où ils sont scolarisés ou en formation. C'est une grande avancée, je ne m'occupe pas que des jeunes dans l'Education nationale, mais également dans l'apprentissage, dans les CFA...
Donc en public cible, je dois citer aussi les jeunes dans les établissements médico-sociaux, car dans cette convention régionale, il y a l'ARES qui est présente, qui vient aussi de nommer des postes, j'ai passé la journée d'hier avec eux. Des conseillers d'insertion d'ARES ont été nommés dans les Yvelines, le Val d'Oise... Pour Versailles, c'est ça. On travaille en collaboration. L'idée est de se dire: agissons pour l'ensemble des jeunes, et pas en fonction du statut qu'ils peuvent avoir. Pour vous, c'est peut-être évident, mais ce n'était pas le cas il y a quelques mois. Tout ça se met en route, c'est long. On met en place des passerelles, pour qu'un jeune puisse avoir accès aux plateaux techniques de lycées professionnels. Tout ça, c'est du réseautage mais il faut dépasser ça. C'est bien dans un premier temps mais ça peut faciliter l'inégalité territoriale. Dans un endroit, des jeunes peuvent avoir plus de chances que dans un autre établissement.

Ce projet européen qui a débuté au mois de septembre, pour tous les jeunes qui sont en formation, il y a deux grands axes, l'accompagnement dans les transports en commun dans l'idée de développer l'autonomie, car l'autonomie est indispensable pour accéder à un emploi ou une formation. On a un budget, des entreprises prestataires qui ont répondu à des appels d'offres, Les Compagnons du Voyage pour le 92 notamment, pour le 78, c'était au départ une association qui est maintenant une entreprise. Donc des prestataires spécialisés dans le handicap qui pourront prendre en charge de l'accompagnement dans les transports avec un travail en amont. Il y a une expérimentation dans le 92 avec un lycée pro, où les Compagnons du voyage, financés par la SNCF et la RATP, vont apprendre aux jeunes à se repérer sur un plan. Premier point, l'accompagnement dans les transports en commun, et deuxième point, c'est l'accompagnement en entreprise. Quelquefois, pour les jeunes, en général, ce n'est pas facile cette arrivée en entreprise, et pour les entreprises également ce n'est pas évident. Donc on a des spécialistes qui vont encadrer les jeunes et vont donner des conseils aux entreprises. Le deuxième, je dois rendre ma copie et prendra effet en septembre: que faire des jeunes qui sortent de dispositifs de formation et qui ne sont pas tout à fait prêts à entrer dans le monde professionnel? C'est trouver une passerelle qui durerait un an, sur l'insertion professionnelle. Comment les accompagner au mieux pendant un an pour essayer de trouver une formation, une formation continue, l'acquisition d'un kit

professionnel, peut-être un contrat d'alternance, ou l'emploi. Voilà les projets développés dans l'académie de Versailles. »

Fabien GAULUÉ:

« Merci. Est-ce qu'un dispositif de tutorat peut s'inscrire dans cette palette ? Comment vous envisageriez la mise en cohérence d'un tel dispositif ? »

Pascal DUÉE :

« J'espère qu'un dispositif de tutorat pourra se mettre en place, il y en a besoin. Je suis professeur de lycée professionnel, je l'ai toujours été, au départ j'étais cuisinier, voilà, on a le droit d'avoir plusieurs vies professionnelles. Je pense qu'aujourd'hui il y a une vraie problématique, et c'est pour ça que je le dis, c'est cet aspect pro qui revient. Je pense qu'il peut y avoir un tutorat, il doit y en avoir, pour les jeunes en bac pro qui souhaitent aller vers des études supérieures. Car l'étape bac pro-BTS, c'est difficile, et encore plus pour les jeunes en situation de handicap. Et pour les jeunes en CAP, ne serait-ce que pour les rassurer, pour préparer un entretien d'embauche, pour améliorer leur rédaction de CV, la connaissance du numérique. Car il y a plein de sites où on peut trouver des annonces d'emploi, mais il faut déposer des CV... Il y aurait là un bel accompagnement à faire. »

Fabien GAULUÉ :

« Merci. Je passe la parole à Olivia Marchal. Avec un public encore différent des lycées pro, mais une problématique qui est la même. Merci de nous éclairer un peu sur ce qu'est Tournesol et sa problématique. »

Olivia MARCHAL :

« Merci. Bonjour à tous, nous avons monté Tournesol, un établissement scolaire spécialisé, sous forme associative à but non lucratif, sous contrat avec l'Education nationale.Nous avons scolarisé 106 élèves, qui étaient les « exclus de l'inclusion », si je puis dire, et qui ne trouvaient pas leur place, n'étaient pas à l'aise en ULIS pour diverses raisons. 42% des élèves qui arrivent n'étaient pas scolarisés. Nous avons posé le premier défi, c'est de les scolariser, en disant: entre 11 et 20 ans, il n'y a pas de raison de rester déscolarisé. Ce défi est gagné. Et puis il y a l'insertion professionnelle. Il n'est pas question qu'ils rentrent chez eux ensuite, qu'il y ait une rupture de parcours et qu'ils retournent regarder la télévision, qu'ils s'enfoncent dans la désocialisation. L'enjeu, aujourd'hui, c'est de créer Tournesol Parcours pro avec des partenaires, travailler l'orientation professionnelle, travailler l'accompagnement au sein de l'entreprise pour gagner le défi suivant: maintenir dans l'emploi une fois qu'on a atteint l'emploi. Nous avons développé une pédagogie très ouverte sur l'extérieur. Nous accueillons par exemple l'association Starting Block qui fait des ateliers handivalides de tutorat. Ça a très bien fonctionné. Les étudiants qui viennent découvrent ces pathologies, ce handicap,

découvrent qu'il faut prendre plus de temps, mais qu'il y a des compétences à développer. Les compétences ne sont pas immédiates, elles ne sont pas visibles immédiatement, valorisables immédiatement. Mais avec le tutorat handivalide, on y arrive. Et l'apport, c'est qu'ils sont d'abord considérés, on leur fait faire des ateliers de développement professionnel où ils font des jeux de rôle, ils se mettent dans la peau de l'employeur ou du futur embauché. C'est très intéressant de voir l'expérience, car ils se heurtent à la vie réelle. Qui est virtuelle dans un premier temps, mais les questions qu'ils se posent sont réelles. Starting Block, ce sont des ateliers qui fonctionnent à chaque fois. »

Fabien GAULUÉ :

« Ils ne pouvaient pas être là ce matin, mais ils nous ont fait un petit signe hier. Ce programme est un peu inspiré de PHARES, c'est pour nous quelque chose de très rassurant de savoir qu'il y a quand même un amont à ce projet, qui est validé d'une certaine manière. »

Olivia MARCHAL :

« C'est validé, ça fonctionne. Il y a des adaptations à faire mais il y a des apports mutuels très enrichissants. Et nous travaillons également avec la fondation FACE qui nous a proposés de faire des CV vidéos. Pourquoi? Pour un jeune qui a des difficultés d'élocution, il a du mal à s'exprimer devant l'employeur. Là, on va pouvoir travailler les capacités gestuelles, communicationnelles notamment. Donc on a trouvé ça intéressant. Tout ça pour dire que nous sommes très ouverts, nous essayons de monter ce dispositif de parcours pro qui est complémentaire à celle du rectorat et que nous souhaitons à terme développer vers l'accompagnement tout au long du parcours professionnel. Passer de l'insertion professionnelle à l'accompagnement long terme. Nous avons les jeunes, les partenaires, il nous manque les financements. »

Fabien GAULUE :

« Bienvenue au club, c'est la réalité de base. Maintenant Sophie Cluzel, j'ai déjà présenté un peu l'éclairage que vous pourriez nous apporter du point de vue des associations et familles. »

Sophie CLUZEL :

« Je suis présidente de la FNASEPH, une fédération d'association pour l'insertion scolaire. Le nouveau projet PHARES, il faudra trouver un nom, a toute sa pertinence, car tous ces jeunes, et on aime bien les appeler "autrement capables", c'est très intéressant que des étudiants viennent au sein des lycées pro pour donner du sens à des projets professionnels qui sont en cours de maturation, qui sont beaucoup plus longs, Olivia l'a dit...

Une des difficultés majeures, c'est la notion de temps, pour tous ces jeunes. Ils ont donc besoin de toutes les aides possibles. Donc prendre des ateliers faits par des étudiants, de jeunes à jeunes, ça donne du sens sur comment je m'exprime, comment m'autodéterminer sur mon projet. Et nous, on l'entend tout le temps, que c'est le projet du jeune. Avoir le droit à l'erreur aussi. Peut-être axer sur: je peux me tromper d'orientation et revenir en arrière. Il y a des problématiques intéressantes, qui ne sont pas traitées, et c'est normal, dans les ULIS pro, car il n'y a pas le temps pour ça. Donc il va falloir inverser la tendance, et le faire sur le temps scolaire, c'est très important. Il faut avoir une coopération avec les directeurs d'établissements scolaires, une coopération beaucoup plus importante.
On va avoir là besoin du ministère, recteurs, des IEN, pour avoir une liberté, une souplesse d'action dans les programmes pour nous permettre d'avancer sur les ateliers qui aident à la détermination des jeunes. D'autre part, ces jeunes autrement capables, les étudiants ne les connaissent pas... Et c'est une occasion qu'ils auront de découvrir ce public dans l'objectif que ces étudiants seront les managers de demain et seront peut-être les employeurs. Fabien, j'avais une suggestion: je pense qu'il est important que les lycéens d'ULIS pro puissent aller visiter quand même des campus, des facs. Pourquoi? Car il y a des gisements d'emplois dans ces facs, au niveau des restaurants d'université, etc. On est très loin du compte sur l'embauche de personnes handicapées sur les universités, ça pourrait donc être un moyen. »

Fabien GAULUÉ :

« C'est un vrai sujet, avec les universités qui sont maintenant confrontées à l'obligation d'emploi. »

Sophie CLUZEL :

« Donc double intérêt. »

Fabien GAULUÉ :

« Bien. Merci à tous. On avait pris du retard en début de table ronde, les conditions ne sont pas idéales, on pourrait faire la même conférence dans un hall de gare, ce ne serait pas très différent. Il nous reste cinq minutes, vous pouvez poser des questions. Ça pourrait être intéressant d'avoir les retours de gens dans la salle. »

Isabelle BRYON :

« J'ai oublié de vous dire que l'Education nationale pratique la scolarité accompagnée depuis plus de 20 ans, plus officiellement depuis la loi de 2005. Il faut qu'on invente l'emploi accompagné, d'où ces notions d'accompagnement.

Le programme PHARES peut être une façon par ce tutorat de travailler cette notion d'accompagnement à l'insertion professionnelle, à la vie professionnelle. »

Fabien GAULUÉ :

« Je pense aussi pour les étudiants dans le programme PHARES, c'est aussi une bonne façon, ce sont peut-être les futurs managers de demain, de prévoir l'arrivée de personnes en situation de handicap dans les entreprises de demain. Pour ceux qui sont intéressés, qui sont dans l'académie, j'ai une plaquette avec tous les contacts, pour le second degré, mais aussi études supérieures. »

Sophie CLUZEL :

« Il va falloir imaginer la formation des tuteurs sur ces handicaps. Ce sont des handicaps qui ne sont absolument pas connus par le monde étudiant. Les troubles cognitifs, le handicap mental, de l'apprentissage, ce sont des troubles assez déroutants, donc il va falloir abonder l'enveloppe pour la formation des tuteurs. »

Questions du public :

Vice-présidente de la Fédération Syndicale Unitaire :

« Bonjour, moi c'était surtout pour apporter un témoignage. Je représente la FSU, personnels de l'Education nationale. Et je suis aussi vice-présidente du FIPHFP, c'est le fonds d'insertion pour les personnes handicapées dans la fonction publique. C'est l'organisme de l'AGEFIPH mais dans le public. Nous récoltons les contributions des employeurs publics, qui n'ont pas 6% de personnes en situation de handicap. Donc l'autre côté, on redistribue ces fonds aux employeurs, soit lors de conventions, soit lors de demandes pour des personnels de façon individuelle. Dans les conventions que l'on passe avec les employeurs publics, on regarde au niveau des personnels qu'ils emploient. Il y a beaucoup de personnels en catégorie B et C. 80% des personnes en situation de handicap ont un niveau V ou inférieur, ce qui explique la difficulté des employeurs à recruter des personnels en catégorie A. D'où l'importance de former et d'avoir des étudiants en situation de handicap dans les universités. Autre constat: les employeurs emploient des personnes en situation de handicap, d'abord handicap moteur, puis sensoriel, et on a très peu de personnes en situation de handicap mental, psychique, embauchés dans les entreprises. Je voulais souligner cela. Et quand on parle de sensibiliser les recteurs, j'avais une question: travaillez-vous avec Madame De Groof ?
Le ministère de l'Education nationale a le taux le plus bas, sous les 3%. Et cela s'explique car 90% voire plus des personnels du ministère de l'Education nationale, ce sont des enseignants, donc catégorie A, master, et donc ils ont du mal à recruter ces profils.
Madame De Groof est la référente handicap du ministère de l'Education nationale, chaque recteur doit envoyer au ministère un programme d'actions

pour recruter des enseignants. Et sensibiliser aussi. Je voulais savoir si vous travaillez en relation avec elle. »

Isabelle BRYON :

« Le bureau dont je m'occupe n'a rien à voir, je suis sur l'enseignement scolaire. Pour la partie personnelle, il y a la DGRH... Ce sont d'autres services. On peut être associés à des groupes de travail sur l'accessibilité, etc., mais toujours sur le versant élèves. »

Fabien GAULUE :

« Merci. Pour conclure cet échange, il s'agissait vraiment de défricher, et on est dans l'ambition car on aimerait commencer quelque chose dès que possible, avec des moyens ce serait encore mieux. En tout cas, il y a déjà des points importants qui ont été évoqués. On n'est pas dans PHARES, on est dans du développement personnel avec des publics un peu différents, mais avec les mêmes besoins que d'autres jeunes. Il faut travailler à cette transposition. C'est pourquoi il faut trouver un autre nom. On n'est plus dans l'extrascolaire mais dans le périscolaire.
La formation des tuteurs qui peut être un peu différente. Elle a lieu dans le programme PHARES. Là, effectivement, on est sur quelque chose d'un peu plus spécifique, donc peut-être qu'il faudra être plus incitatif, et prévoir un sas, une période de formation avant qu'ils n'entrent dans le grand bain de l'accompagnement, ce qui est un peu différent de ce qu'on fait à l'heure actuelle. Donc on a besoin de vous. On est ravi de vous avoir aujourd'hui, vous êtes les experts. Et pour que ce soit le mieux articulé par rapport à ce qui existe. L'idée de la FÉDÉEH, ce n'est pas de faire doublon.
On préfère avancer et tout de suite se mettre en coordination pour ne pas donner l'impression d'être dans sa réalité propre, ce n'est pas notre dynamique, on ne fait que souhaiter l'amorce de quelque chose. Donc c'est avec grand plaisir qu'on vous retrouvera dans cette perspective. Merci donc à tous. Avant de conclure, je tiens quand même à remercier pour tous les acteurs de PHARES ça a déjà été fait, et puis les permanents de la FÉDÉEH, Cora et Charline qui prennent la relève de Félicie, un gros travail a été fait avant elle, c'est un gros challenge. Les enjeux sont énormes, on peut les encourager et les applaudir. Et puis il y a un cocktail. Surtout, ne partez pas, on sera ravis de discuter avec vous, en off. Merci à tous, bravo à tous. »

le salon européen de l'éducation
un événement de la Ligue de l'enseignement

Chômage des personnes handicapées et niveau de formation, même combat !

En 2016, la dégradation du taux d'emploi des personnes handicapées est une fois encore beaucoup plus importante que pour les personnes non handicapées. Une corrélation forte existe entre ce constat et le **faible niveau de qualification** des demandeurs d'emploi en situation de handicap. Si l'on ne considère que les jeunes générations, on recense actuellement **trois fois moins de lycéens que de collégiens en situation de handicap** et ceux de ces jeunes qui parviennent à décrocher un bac sont moins nombreux que leurs pairs à entrer dans le supérieur. Pourtant, passé le collège, la majorité de ces élèves disposent du même potentiel que leurs camarades pour poursuivre des études supérieures.

Quelques réponses à ce constat de la part des principales composantes de la société

Pour répondre à ce défi de parcours de scolarité comparables et d'un égal accès des lycéens handicapés au supérieur, les dispositifs de compensation ou de droit commun sont naturellement multiples et mobilisent les principales composantes de la société :

L'État : En amont du supérieur, la Loi handicap du 11 février 2005 a notamment conduit à la création du **« projet personnalisé de scolarisation »** qui, sous la responsabilité d'enseignants référents et d'équipes de suivi de la scolarisation définit les modalités de déroulement de la scolarité des élèves handicapés et les actions répondant à leurs besoins particuliers. Ce dispositif « se révèle **particulièrement important aux moments clés de transition entre les niveaux d'enseignement** (entrée en 6ème, orientation en fin de 3ème…) et garantit la continuité du parcours scolaire » (ONISEP). A l'échelon suivant, pour que « le lycée ne soit plus l'aboutissement du secondaire mais la préparation au supérieur » la Loi du 22 Juillet 2013 instaure la **notion de continuum Bac-3/Bac+3** et s'emploie à renforcer dans cette perspective les collaborations entre l'enseignement scolaire et l'enseignement supérieur. On peut supposer que mécaniquement ces nouvelles dispositions bénéficieront particulièrement aux élèves handicapés dont le parcours sur la période Bac-3/Bac+3 est plus précaire que celui de leurs pairs. Autre exemple, depuis 2005, les organismes dédiés au service public de l'information et de l'orientation des jeunes (ONISEP, CIDJ) redoublent d'efforts en faveur des jeunes handicapés.

Les établissements d'enseignement supérieurs : Ceux-ci agissent aujourd'hui principalement à travers une communication appuyée de leur politique handicap auprès des élèves du secondaire, un renforcement de leur

collaboration avec leur DSDEN (Direction des services départementaux de l'Éducation nationale), et parfois aussi à travers des actions ciblées.

Les associations : Acteurs importants en matière d'innovation sociale, souvent pionnières dans le champ du handicap, des associations nouvelles ou plus anciennes sont venues renforcer l'offre d'accompagnement de ces jeunes, en encadrant, par exemple, des **auxiliaires de vie** permettant notamment leur inclusion scolaire ou à travers du **tutorat** assuré par des bénévoles ou des salariés d'entreprises engagées.

Notons également que depuis plus de 10 ans, les principales organisations associatives sont réunies dans le collectif inter-associatif et inter-handicap **Droit au Savoir**, dont l'objet consiste à promouvoir et soutenir la scolarisation au-delà de 16 ans et la formation professionnelle des jeunes en situation de handicap.

Les entreprises : Certaines entreprises, et même certaines branches professionnelles, ont mis en place des formations pour permettre à des personnes handicapées ne disposant pas du niveau de qualification requis (notamment postbac) d'accéder à certains de leurs métiers. D'autres se sont constituées en association pour **optimiser l'accompagnement**, et en particulier l'orientation, des élèves handicapés (conseils individualisés, accueil en stage, visites d'entreprises, mentorat, forums métiers dédiés…).

Les étudiants, quelle légitimité ? Quelle utilité ?

Par définition non professionnels, en quoi les étudiants pourraient-ils justifier d'une compétence dans un domaine aussi sensible que la scolarité des élèves handicapés ? Fondée en 2010, **la FÉDÉEH (Fédération Étudiante pour une Dynamique Études et Emploi avec un Handicap)** estime au contraire que leur indifférence à cette question serait fautive à plusieurs égards. Tout d'abord parce que précisément en tant qu'étudiants ils incarnent pour des élèves du secondaire un horizon que certains croient inaccessible. Le côtoiement régulier d'étudiants peut ainsi constituer pour des jeunes qui ne disposent pas de tels modèles dans leur environnement quotidien une opportunité inespérée de se projeter par émulation dans un avenir universitaire qui leur semblait jusque-là totalement étranger. Par ailleurs, à défaut d'être des professionnels de l'éducation, le statut d'étudiant qualifie en lui-même une compétence, celle de l'apprentissage. Ainsi, cette dynamique dans laquelle ils se trouvent au quotidien les rend particulièrement réceptifs aux formations visant par exemple à l'acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir-être de l'animateur-tuteur ou du chef de projet associatif. Et en retour de telles expériences se révèlent pour eux particulièrement qualifiantes. Enfin, par leur proximité d'âge avec les élèves du secondaire, les étudiants disposent d'une affinité culturelle très opportune pour transmettre de façon pertinente aux plus jeunes les codes et compétences transversales qui ont concouru à leur réussite. **Si de tels constats ont conduits depuis bien longtemps les associations étudiantes à apporter un accompagnement aux élèves dont la scolarité est la plus précaire, les élèves handicapés ne sauraient échapper à ce champ d'engagement citoyen.**

Le tutorat étudiant d'élèves handicapés : traduction de la Responsabilité Sociétale des Universités

La Loi du 22 Juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et la recherche dispose la création dans les universités d'un service commun pour prendre en charge l'organisation des actions impliquées par la responsabilité sociale des établissements. Cette innovation fait écho à la création le 4 octobre 2012 de **l'Observatoire de la Responsabilité Sociale et Sociétale des Universités (ORSU)**, à l'instigation de l'AFEV et de l'UNICEF, avec le soutien de la Conférence des Présidents d'Université (CPU), de l'Association des Régions de France (ARF) et de l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF). Or la diffusion des savoirs et des pratiques solidaires constitue certainement une des modalités d'expression de cette responsabilité sociétale des universités. **Comment désormais ne pas inscrire dans ce cadre l'accompagnement scolaire d'élèves handicapés**, tout comme l'inclusion effective des étudiants handicapés à la vie étudiante, idéalement à travers l'action efficace d'associations d'étudiants fortes du concours de l'ensemble de la communauté universitaire ?

Le programme PHARES

Le programme PHARES : un dispositif innovant aux résultats prometteurs

Créé en 2008 sur le Val d'Oise à l'initiative de l'ESSEC et de la MAIF, le programme PHARES (**P**ar-delà le **H**andicap, **A**vancer et **R**éussir des **É**tudes **S**upérieures) est une réponse originale au problème de décrochage et d'autocensure des jeunes handicapés dans leur parcours d'études. Il s'inspire fortement des dispositifs de démocratisation de l'enseignement supérieur mis en place depuis plus de 10 ans par les établissements d'enseignement supérieur (tutorat de jeunes issus de milieux populaires).

De quoi s'agit-il ?

PHARES s'adresse à des jeunes handicapés – tous handicaps confondus – **scolarisés en milieu ordinaire à partir de la classe de troisième**, et se destinant à un baccalauréat général, technologique ou professionnel. Leur engagement dans le programme est volontaire.
Il s'agit d'un **accompagnement** de ces jeunes **dans la durée** – de la 3ème à la terminale – qui repose principalement sur du **tutorat étudiant, hebdomadaire et collectif** : les jeunes se retrouvent par groupes de **5-6** (si possible de même niveau de classe) encadrés par **un binôme d'étudiants-tuteurs volontaires, formés et accompagnés** tout au long de l'année ; les séances de tutorat ont lieu **sur le campus de l'établissement supérieur, en dehors du temps scolaire** (généralement le mercredi après-midi ou le samedi matin) et durent entre 2h et 2h30.
Lors de ces séances, **différents ateliers sont proposés** aux jeunes sous forme de débats, jeux de rôles, quizz, travaux en équipe, témoignages d'étudiants ou de professionnels, etc. D'autres activités viennent éventuellement compléter ces séances de tutorat tout au long de l'année : **sorties culturelles, ateliers d'expression, visites d'entreprises, activités sportives, etc**.

Toutes les activités proposées ainsi que les transports pour s'y rendre sont **gratuits pour les familles**.

Le programme PHARES

Quel est l'objectif de cet accompagnement ?

PHARES vise avant tout à valoriser les atouts des jeunes handicapés et développer chez eux des **compétences transversales** qui leur seront utiles quel que soit leur projet d'études : **confiance en soi, autonomie,** aisance à l'oral, capacité à s'organiser dans son travail, à travailler en équipe, etc. Il s'agit également de leur apprendre à **communiquer sur leur handicap** et à **s'emparer des adaptations** nécessaires pour optimiser leur parcours de formation.

En parallèle, PHARES vise à **changer le regard des étudiants tuteurs sur le handicap** et développer chez eux des compétences qui leur permettront, une fois diplômés, de **participer activement à la politique handicap de leur employeur**, en accueillant avec confiance et bienveillance des collaborateurs handicapés dans leurs équipes.

Les **premiers résultats** sur les jeunes accompagnés par PHARES ESSEC (soit 23 anciens et 48 actuellement dans le programme) **sont très prometteurs** :

- On constate des impacts très forts sur la confiance en soi, l'ambition et la poursuite d'études de ces jeunes (études qualitatives via des entretiens et des questionnaires),
- Tous ont eu le bac, en 3 ou 4 ans de lycée, en fonction de leur situation personnelle (pathologie, prise en compte des adaptations…),
- 87 % des bacheliers PHARES poursuivent des études supérieures,
- On trouve parmi eux une grande diversité de choix d'études supérieures : BTS, IUT, Licence, CPGE, Sciences Po Paris…,
- La pédagogie PHARES est co-construite avec l'Education nationale et utilisée aujourd'hui dans toutes les ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) du Val d'Oise.

EN RÉSUMÉ :

PHARES C'EST :

1. *Des élèves du secondaire en situation de handicap, volontaires, scolarisés en milieu ordinaire et désireux de poursuivre des études supérieurs,*
2. *Des établissements supérieurs porteurs et hôtes du programme sur leur territoire,*
3. *Des séances collectives (5 à 6 élèves) et hebdomadaires animées par des binômes d'étudiants tuteurs bénévoles,*
4. *Un accompagnement dans la durée : de la Troisième à la Terminale,*
5. *Une opportunité de collaboration entre enseignement secondaire et enseignement supérieur dans le champ du handicap.*

PHARES CE N'EST PAS :

1. *Du soutien scolaire **mais** des ateliers collectifs de développement personnel,*
2. *Une activité scolaire **mais** une activité volontaire, hors temps scolaire,*
3. *Du pré-recrutement pour les établissements d'enseignement supérieur hôtes,*
4. *Pour les élèves scolarisés collectivement dans des établissements spécialisés,*
5. *Payant pour les familles : l'ensemble des frais sont assumés par les établissements.*

Pour un déploiement national

D'une expérimentation locale à un déploiement national : freins et leviers d'un essaimage réussi

Un essaimage progressif

Fort de 3 années d'expérimentation réussie sur le Val d'Oise et conçu dès le départ pour être duplicable sur d'autres territoires, le programme PHARES fait l'objet depuis 2011 d'un essaimage national. La coordination de cet essaimage a été confiée à **la FÉDÉEH** (Fédération Étudiante pour une Dynamique Études et Emploi avec un Handicap) dont la mission est notamment de conforter le parcours de formation et d'insertion professionnelle des jeunes handicapés.

En novembre 2011, la FÉDÉEH a ainsi signé une convention de partenariat pluriannuelle **avec 7 établissements d'enseignement supérieur** (grandes écoles et universités) volontaires pour mettre en place PHARES sur leurs territoires respectifs (avec l'appui technique de la FÉDÉEH).

Avec l'engagement de 7 autres établissements à la rentrée 2012, 2 nouveaux à la rentrée 2013 et 4 à la rentrée 2014, ce sont au total cette année **21 établissements d'enseignement supérieur** qui sont engagés dans le dispositif sur **14 académies** pour accompagner plus de 200 collégiens et lycéens handicapés, grâce à l'implication volontaire et bénévole de plus de 100 étudiants tuteurs.

Vers une présence sur toutes les Académies

Dans un souci d'égalité des chances, cette fois entre jeunes en situation de handicap volontaires, il est indispensable de pouvoir déployer rapidement le dispositif sur l'ensemble du territoire français.
La FÉDÉEH s'est donc fixé un premier objectif ambitieux mais accessible : **assurer la présence d'au moins un programme PHARES dans chaque académie à terme.**

Freins et leviers pour assurer ce déploiement national : l'importance d'un soutien politique et financier

Si aujourd'hui l'impact du programme PHARES n'est plus à prouver et reçoit les encouragements des décideurs publics et privés, son essaimage national rencontre un certain nombre de freins qui ne peuvent être levés qu'avec un **soutien politique fort** ainsi qu'un **soutien financier minimal**.

Les partenaires de la FÉDÉEH sur l'essaimage du programme PHARES

PARTENAIRE HISTORIQUE MAIF assureur militant
FRANCE S'ENGAGE
MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS – FEJ FONDS D'EXPÉRIMENTATION POUR LA JEUNESSE
Nestlé
FONDATION BETTENCOURT SCHUELLER
MAIRIE DE PARIS
Terre plurielle Fondation d'entreprise Bouygues Construction
ENGIE
Atos
Fondation Harmonie solidarités

Tutorat P.H.R.A.T.R.I.E.S

Par-Délà le handicap Recevoir un Accompagnement Tutoré pour se Réaliser et s'Initier à l'Emploi durant le Secondaire

EMERGENCE DU PROJET : de PHARES à PHRATRIES

Depuis novembre 2011, la FÉDÉEH, mouvement de jeunes pour l'inclusion des jeunes handicapés agréé association éducative complémentaire de l'enseignement public, essaime nationalement, dans le cadre d'une convention quadriennale avec le Ministère de l'Education nationale, un tutorat étudiant de collégiens et lycéens en situation de handicap : le programme PHARES (« Par-delà le Handicap Avancer et Réussir des Études Supérieures »). **Ce tutorat collectif de développement personnel a pour objectif de permettre aux élèves handicapés de gagner en confiance, de mûrir un projet personnel à la mesure de leur potentiel et de favoriser l'acquisition de compétences transversales clés : capacité à travailler en équipe et à s'organiser, autonomie, aisance à l'oral, créativité, esprit critique, ouverture d'esprit, implication personnelle…**
Comme son nom l'indique, PHARES, aujourd'hui présent dans 14 Académies, invite les élèves à se projeter dans des études post-bac choisies et donc, le cas échéant, à élever leur niveau d'ambition. C'est notamment afin de démystifier un au-delà du Bac dans lequel certains jeunes n'ont aucuns repères que les séances hebdomadaires sont animées par des étudiants et se déroulent chaque semaine dans les 20 établissements supérieurs partenaires.

Le 18 septembre 2015, à l'occasion d'une réunion actant le principe du renouvellement de la convention cadre PHARES avant la conférence marquant son 4e anniversaire, le cabinet de Mme VALLAUD-BELKACEM a invité les représentants de la FÉDÉEH à envisager **l'élargissement de ce programme à un autre public : les élèves handicapés n'ayant pas ou très peu de perspective d'intégrer le supérieur, avec une attention particulière à la problématique de leur intégration professionnelle en milieu ordinaire.**
Convaincus que ces élèves tireraient très certainement un grand bénéfice de la pédagogie PHARES, les contraintes spécifiques de sa transposition ont alors été évoquées : temps scolaire et non plus périscolaire, pilotage local probablement par les établissements secondaires et non par les établissements supérieurs, formation des tuteurs plus approfondies sur de nouveaux types de handicap (cognitif, mental, polyhandicap, etc). Rapidement, il fut décidé que la conférence marquant le renouvellement de la convention PHARES à l'occasion du salon de l'Education serait aussi consacrée à étudier l'opportunité et les perspectives d'un tel projet. Les contributeurs de la table-ronde, reportée comme le salon de novembre à mars, restèrent les mêmes : la cheffe du Bureau « personnalisation des parcours scolaires et scolarisation des élèves handicapés » (DGESCO), un représentant de l'Académie de Versailles, la Présidente de la FNASEPH, la Directrice d'un établissement spécialisé.

L'opportunité et les enjeux d'un tel programme furent alors précisés.

De nombreux élèves en situation de handicap sont orientés très vite vers une filière professionnalisante (après la 3eme pour la majorité d'entre eux) les conduisant très jeunes à poser des choix difficiles qui engagent leur avenir. Or leur estime de soi et leur investissement scolaire peuvent pâtir d'une certaine stigmatisation du handicap ou d'un sentiment d'isolement au sein de leur établissement qui les poussent à choisir leur orientation selon ce qui leur semble (et à leur famille) le moins socialement et techniquement contraignant, et non en fonction de leurs aspirations et de leurs capacités.
Face à ce constat, un accompagnement sur la durée semble particulièrement opportun pour favoriser à la fois leur socialisation avec les autres élèves de leur ULIS et le développement chez eux des mêmes compétences transversales que celles de PHARES, qui les aideront à faire des choix avertis, notamment dans le domaine professionnel, et à s'autonomiser.

Enfin il semble acquis que, tout autant que pour les élèves de PHARES, l'émulation entre paires, stimulée par des aînés étudiants bienveillants dans le cadre d'une pédagogie active, peut non seulement favoriser leur épanouissement mais aussi constituer un puissant ressort de re-mobilisation autour de l'enjeu d'une intégration sociale et professionnelle maximum.
Réciproquement, là encore comme dans le cadre de PHARES, le rôle d'animateur étudiant auprès de ces jeunes sur toute une année scolaire permet à ces futurs collaborateurs/recruteurs/managers de développer une sensibilité et une compétence "handicap" indispensable à l'inclusion véritable de travailleurs handicapés en milieu ordinaire.

Bien que l'essaimage de PHARES dans l'ensemble des Académies ne soit pas encore atteint, la FÉDÉEH a donc décidé, conformément à sa mission visant à favoriser l'inclusion de tous les jeunes handicapés, de relever le défi du déploiement parallèle d'un nouveau programme baptisé « PHRATRIES : Par-delà le Handicap Recevoir un Accompagnement Tutoré pour se Réaliser et s'Initier à l'Emploi dès le Secondaire ».
Si un budget pérenne nécessaire à la mise en place, au pilotage et au déploiement de ce dispositif est réuni, PHRATRIES débutera durant l'année scolaire 2016-2017 dans 3 établissements secondaires pilotes, avec le soutien opérationnel de la FNASEPH et des académies de Paris et de Versailles ainsi que le soutien politique et financier du Ministère de l'Education nationale, notamment matérialisé par une nouvelle convention 2016-2019 encadrant les deux programmes.

TUTORAT PHRATRIES

OBJECTIFS

- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes handicapés en leur apportant les clés pour construire un projet professionnel correspondant à leurs appétences et compétences.
- Apporter à ces collégiens et lycéens handicapés les clés pour envisager un avenir professionnel choisi à hauteur de leur potentiel, en valorisant leurs atouts et en développant chez eux des compétences transversales qui leur seront utiles quel que soit leur projet professionnel : confiance en soi, autonomie, aisance à l'oral, capacité à s'organiser dans son travail, etc.
- Sensibiliser, former et familiariser les étudiants tuteurs à la prise en compte du handicap, en tant que citoyens mais également en tant que futurs collaborateurs d'entreprises.

MISE EN OEUVRE

- Il s'agit d'un accompagnement dans la durée d'élèves en situation de handicap qui repose sur des séances de tutorat au moins bimensuelles et collectives (par groupe de 4-8 jeunes) d'octobre à mai. Les séances de tutorat seront encadrées et animées par des binômes d'étudiants-tuteurs bénévoles et volontaires. Elles se dérouleront dans les établissements scolaires (ULIS pro) de ces jeunes. Chaque programme comportera dans ce cadre des objectifs précis en lien avec le projet de l'établissement qui seront définis avec le coordonnateur d'ULIS en début d'année. Les ateliers seront axés autour de 7 axes de travail : suivi individuel, travail en équipe, découverte des métiers et de l'entreprise, découverte des filières et aide à l'orientation, techniques d'expression, ouverture culturelle et outils et méthodologie.
- Pendant l'année, 3 réunions de point d'étapes seront mises en place dans chaque établissement bénéficiaire du projet avec le porteur de projet de l'établissement et les tuteurs : une en début d'année scolaire, une en milieu et une en fin d'année. Pour le bon fonctionnement du programme, les tuteurs étudiants de la FEDEEH et le coordonnateur d'ULIS seront en lien étroit. Pour cela, les tuteurs enverront un programme de séance et un compte rendu de séance en mettant tous les acteurs concernés en copie.
- Les tuteurs s'attacheront à développer chez ces jeunes des compétences transversales : autonomie, confiance en soi, aisance à l'oral, créativité, capacité à travailler en équipe, ouverture d'esprit, esprit critique, capacité à s'organiser dans son travail, implication personnelle. Dans ces séances, les tuteurs valoriseront les compétences et les qualités de chaque jeune afin de favoriser leur confiance en eux.
- La méthode utilisée sera la pédagogie active (débat, théâtre, simulation d'entretien de recrutement…) afin que les jeunes soient acteurs des séances et s'en saisissent, dans l'optique de conforter leur autonomie.

- Les tuteurs étudiants seront également incités à organiser des sorties culturelles ou dans des entreprises avec les tutorés afin de démystifier le monde professionnel et de leur ouvrir de nouveaux horizons.
- La FEDEEH organisera 3 temps de formations dans l'année pour les tuteurs. Une formation se tiendra en novembre pour appréhender le handicap et la pédagogie des séances. Une formation aura lieu en février afin de faire un échange de pratiques entre tuteurs et de réfléchir à la suite des séances de tutorat. Enfin, une formation aura lieu en mai afin de faire le bilan de fin d'année et de valoriser les compétences développées tout au long de l'année par les tuteurs. Les formations seront pensées et animées avec des partenaires opérationnels (FNASPEH et rectorat de Versailles et Paris) qui ont déjà manifesté leur volonté de s'y associer.

Témoignages de soutien

Mme George PAU-LANGEVIN,

Ministre déléguée auprès du Ministre de [illegible] nationale, chargée de la Réussite éducative

« Vivre ensemble est un atout pour apprendre de citoyens différents, et c'est pourquoi la scolarisation en milieu ordinaire est nécessaire. (…) Voilà pourquoi encore nous saluons toutes les initiatives qui célèbrent le vivre ensemble et soutenons le programme *PHARES*, axé sur la scolarisation des élèves handicapés dans le secondaire. Par ailleurs, trop souvent les entreprises préfèrent déroger à la loi et payer des amendes plutôt que d'employer des personnes handicapées. En étant présent dans les universités et les grandes écoles, *PHARES* joue un rôle de passeur et prépare la vie en entreprise. Souvent les personnes handicapées elles-mêmes n'imaginent pas aller si loin. *PHARES* les aide à poser leur ambition au bon niveau, à agir et à oser entreprendre des études. C'est aller plus loin ensemble dans une idée de solidarité en se donnant la main entre pairs. »

Pour aller plus loin ensemble, « propos choisis » lors de la conférence de lancement de PHARES 2012-2013, *Liaisons Laïques, décembre 2012, n°306, p 24.*

Mme Martine GAUTHIER

Directrice des Services Départementaux de l'Education nationale du Val d'Oise

« Bonjour à tous. J'ai ressenti beaucoup d'émotion à l'écoute de ces témoignages et s'il fallait convaincre de continuer je crois qu'il ne nous en fallait pas plus.
Cinq ans c'est beaucoup et pas tant que ça quand on pense que la loi sur le handicap à été promulguée en 2005. Loi qui nous a beaucoup bousculés, nous Éducation nationale, car non seulement il a fallu qu'on scolarise des élèves en situation de handicap mais il a fallu aussi qu'on se pose la question de leur réussite. En effet, il ne s'agit pas seulement d'accueillir des jeunes dans l'école mais il faut aussi que cette scolarité aboutisse à la réussite. Et c'est vrai que le programme PHARES nous aide à relever le défi. A l'Education nationale, on ne peut donc que vous remercier d'être à nos côtés, de porter ce projet, partagé avec d'autres acteurs ; le Conseil Général, la MAIF, NATIXIS…
Pour nous, ce programme est important. C'est vrai qu'un jeune en situation de handicap a bien entendu un « projet personnel de scolarisation », mais au-delà de ce PPS, il faut aussi qu'on nourrisse cette scolarité et surtout l'ambition. De fait, le programme PHARES mobilise tous les acteurs autour du jeune et permet justement de faire naître cette ambition. Comme disait Montaigne « Un enfant qu'on éduque, ce n'est pas un vase qu'on remplit mais c'est un feu qu'on allume. » et ce feu on a vu qu'il était dans les yeux de tous ces jeunes à quelque niveau qu'ils soient de la réalisation de leur projet personnel. Le programme PHARES c'est

aussi la mobilisation des équipes, la mobilisation des enseignants. Au-delà de l'accompagnement dans la scolarité, le programme PHARES montre que c'est possible.
Je tiens enfin à remercier les jeunes qui vont s'engager dans le programme cette année, ceux qui se sont engagés et aussi les parents qui savent être présents et qui accepteront cet accompagnement qui est très utile. »

Propos exprimés lors de la conférence marquant les 5 ans de PHARES ESSEC, le 19 octobre 2013.

Thierry SIBIEUDE

Vice-président du Conseil général du Val d'Oise en charge de l'accueil et de l'accompagnement des personnes handicapées et de l'égalité des chances
Président de la Maison Départementale du Handicap du Val d'Oise

« Pour qu'un programme comme PHARES puisse fonctionner, il faut réunir et rassembler de nombreux partenaires. Et dans cette chaîne d'intervenants, le Conseil Général et la MDPH ont un rôle important à jouer, notamment en matière de transports des bénéficiaires. Grâce à l'engagement institutionnel mais aussi personnel du Président du Conseil Général du Val d'Oise, nous avons trouvé une solution financière et administrative qui convient à toutes les parties prenantes - payeur départemental, ESSEC et familles - : En accord avec les familles des jeunes qui peuvent prétendre à la PCH, l'ESSEC finance les transports avec cette prestation qui lui est directement versée. »

Jean-Michel BLANQUER,

Directeur général du groupe ESSEC

« L'ESSEC est une grande école résolument impliquée dans la vie de la Cité. Après avoir lancé en 2002 le dispositif « Une grande école pourquoi pas moi ? », pour permettre à des lycéens issus de milieux modestes d'exprimer leur potentiel, l'Institut de l'innovation et de l'entrepreneuriat social de l'ESSEC a imaginé en 2008 le programme PHARES. Dans la foulée de la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, ce programme vise à faciliter l'accès des jeunes porteurs de handicap aux études supérieures. Depuis 2008, plusieurs dizaines de lycéens et collégiens de 3ème ont été accompagnés, soutenus, motivés, semaine après semaine, par des étudiants de l'ESSEC. Ils ont appris à prendre confiance en eux, à croire en leurs forces et à être ambitieux. Expérimenté dans ce formidable laboratoire social et éducatif qu'est le Val d'Oise, le programme PHARES va prochainement s'étendre, avec l'appui de la FÉDÉEH, à tous les

territoires de la République. C'est une très belle récompense pour tous ceux qui, au sein de l'ESSEC, portent haut les valeurs de l'engagement et de l'entrepreneuriat social et j'adresse mes plus vifs remerciements à tous les partenaires du programme. Au moment où l'ESSEC s'appuie sur l'innovation, l'implication et l'internationalisation pour imaginer son avenir, le programme PHARES constitue une formidable expérience de solidarité concrète et tout simplement de vie ! »

Carole THON,

Directrice du Service Régional Ile de Fra
AFM-TELETHON

« Les Services Régionaux de l'AFM-TELETHON (Association Française contre les Myopathies) ont pour vocation d'accompagner dans leur globalité le projet de vie de personnes souffrant de pathologies neuro-musculaires.

C'est tout naturellement que nous avons saisi l'opportunité que nous offraient l'ESSEC et la MAIF en 2010 pour encourager sept jeunes du département du Val d'Oise à adhérer au projet PHARES. Nous nous sommes immédiatement rejoints autour des constats quant à la stigmatisation d'adolescents en situation de handicap à un moment de leur vie où l'estime de soi est déterminante pour la construction de l'avenir.

La mobilisation des jeunes et de leur famille à se lever le samedi matin pour participer au programme a rapidement porté ses fruits en termes de socialisation (y compris avec des jeunes en difficulté dont la présence-miroir était quelquefois insupportable) ; la valorisation de mener à bien des projets comme la représentation de spectacles et l'assurance de pouvoir prendre la parole en public ; le cheminement vers la porte ouverte à un cursus d'études et notamment à la pratique de l'anglais et surtout… la possibilité avérée de se projeter et de s'insérer dans un projet à long terme.

Ce dernier point a sans aucun doute modifié le rapport à la citoyenneté de ces jeunes adultes et contribué à la construction de la société inclusive que nous appelons de nos vœux ! »

Eric BLANCHET,
Directeur Général de L'ADAPT,
Association coordinatrice de la Semaine pour l'Emploi des Personnes Handicapées
Membre du collège « experts » de la FÉDÉEH

« L'ADAPT, l'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées, met en œuvre son projet associatif " Vivre ensemble égaux et différents " pour la période 2011 - 2015. Forte de ses valeurs dont la pleine et entière citoyenneté et la solidarité active, L'ADAPT entend développer quatre

axes majeurs pour mieux décliner " le vivre ensemble". Ainsi, l'axe 2 " l'avenir des jeunes avec les jeunes " témoigne non seulement de l'importance mais aussi de la volonté de co-construire avec la jeunesse handicapée et leurs proches le présent et le futur. Il nous nous fut donc très naturel d'apporter notre soutien entier à la FÉDÉEH pour le déploiement du programme PHARES qui rejoint pleinement L'ADAPT dans son engagement en faveur de l'autonomie, de la créativité, de la confiance en soi de la jeunesse handicapée. Bien entendu, cet investissement humain n'a de sens que si, en retour, nous sommes en mesure d'entendre et comprendre les attentes de cette même génération pour mieux répondre à ses aspirations ! Cet enjeu résume cette fois le sens fondamental de notre présence fidèle et depuis l'origine aux côtés de la FÉDÉEH pour soutenir la jeunesse qui aura à assumer les responsabilités de notre société de demain ! »

Aymerick,

Élève accompagné par PHARES EDHEC Lille, 2015-2016

« J'ai 19 ans et je suis depuis 5 ans dans le programme PHARES. Au départ, j'avais des appréhensions à rejoindre le programme parce que je n'acceptais pas très bien mon handicap. Mais à la première séance, j'ai reconnu que j'avais un problème à l'oral (notamment pour me présenter) et j'ai donc décidé de rester. J'ai une très bonne relation avec les autres jeunes et je n'ai eu aucun problème d'intégration. J'ai fait d'énorme progrès : pour faire des recherches, pour retrouver des informations pertinentes… J'arrive mieux à synthétiser et je parle plus en cours. Si un jeune hésitait à rejoindre le programme je lui dirais « essaie au moins juste une fois ! Regarde ou j'en suis aujourd'hui, j'ai moins de problème à l'oral. »

Mère d'un élève accompagné par des tuteurs de PHARES LA SALLE BEAUVAIS en 2015-2016

« Au tout départ, Mathilde partait à reculons le samedi matin. Elle a d'abord eu l'impression de perdre son temps. Puis, à force de retrouver chaque semaine le même groupe, des liens se sont créés. Elle y a évolué en toute confiance et a acquis de l'assurance dans ses relations avec les autres. C'était un moment « à elle », parmi d'autres jeunes qui pouvaient la comprendre et lui permettre d'évoluer à son rythme pour vaincre sa timidité et sa difficulté à communiquer avec les autres. Ce n'est ni l'école, ni un moment de rééducation, juste un moment à partager avec d'autres jeunes autour d'un projet commun. Cela a donné à Mathilde l'envie d'aller vers les autres. »

Témoignages de soutien

Marine
Membre de l'association Handisup (Centre-Ouest)
Tutrice PHARES-Université de Poitiers 2014-2016

« Je voulais m'engager dans ce programme parce que je **pense qu'une personne en situation de handicap a tout autant de capacités qu'une personne valide**, et qu'on est dans une société aujourd'hui où les personnes en situation de handicap sont encore trop « laissées de côté ». Et si j'ai voulu m'investir dans PHARES c'est parce que je pense que c'est vers cet âge-là, à l'adolescence, les jeunes sont les plus « fragiles », ils se découragent plus facilement, perdent confiance en eux plus facilement. Je voulais donc les aider, qu'ils prennent davantage confiance en eux, et qu'ils rencontrent d'autres jeunes qui sont dans la même situation ou dans des situations différentes**. De plus, ils peuvent constater que des jeunes en situation de handicap font des études supérieures, que ça leur est accessible, qu'ils en ont les capacités**. J'avais un peu peur des handicaps que je pouvais rencontrer, surtout les troubles DYS, on est très peu informé dessus, souvent quand on parle de handicap on pense handicap moteur ou handicap lourd. J'ai pu découvrir des handicaps psychiques que je connaissais peu et m'en faire ma propre image. J'avais peur aussi de ne pas être assez informée par rapport aux tutorats aussi mais on remercie le guide du tuteur et les rencontres nationales de la FÉDÉEH !
J'ai décidé de faire ce tutorat par rapport à mon projet professionnel, je souhaite devenir AVS ou ME, et je passe les concours pour entrer en école. Depuis que je suis petite je suis sensibilisée par mon père qui travaille dans un ESAT. Je considère qu'il est important d'aider les autres. **J'adore faire ce tutorat !** »

Lucile
Membre de l'association Objectif Réussite, Lille
Étudiante tutrice PHARES à l'EDHEC Lille 2015-2016

«**Les relations développées avec les jeunes sont exceptionnelles**. C'est un plaisir de les voir intéressés et motivés, malgré leurs lacunes ou leur handicap. J'apprécie énormément les discussions que nous pouvons avoir, notamment sur le plan informel (nous faisons les trajets en métro ensemble pour nous rendre aux séances qui ont lieu sur le campus de l'EDHEC). Elles sont toujours très enrichissantes, et dans la joie et la bonne humeur ! C'est également un plaisir lorsqu'ils nous font part de leur attachement au programme et que leurs parents nous confirment combien il les a aidé. **Ils se sont ouverts, ils ont plus confiance en eux**, bref cela permet en quelque sorte de mesurer notre impact et c'est important. Un des meilleurs moments de l'année a été lorsque nous avons organisé une sortie avec les jeunes de PHARES et des collégiens de ZEP. Chacun avait des à priori les uns sur les autres, et **chaque**

groupe a été agréablement surpris par l'autre. Les élèves de PHARES, surtout, ont apprécié la culture des collégiens, pourtant plus jeunes qu'eux, et leur ouverture d'esprit. J'espère que ce genre d'expérience les incitera à aller plus facilement vers les autres ! »

Élior MOLINA

Enseignant spécialisé
Chargé de mission Éducation Nationale pour le programme PHARES dans le Val d'Oise (95)

« Depuis septembre 2011, ma mission est en tout premier lieu d'informer et de faire connaître le programme et ces enjeux aux différents partenaires : les enseignants référents, les services de soins et bien sûr les établissements scolaires. Je pense pouvoir dire qu'aujourd'hui je suis bien identifié par tous, on me contacte parfois 2 ans avant l'entrée en 3ème.
Ce volet de mon action facilite l'entrée dans le programme de jeunes recrues motivées. Nous sommes malheureusement dans l'obligation de refuser des jeunes faute de place pour les accueillir. Le second volet de mon action est centré sur ma participation aux équipes de suivi de scolarisation des jeunes.
Au sein des établissements scolaires j'informe sur les ateliers menés, les objectifs fixés avec le jeune et les tuteurs ; je prends note des progrès du jeune ou de ses difficultés ; ses choix d'orientation. Cela permet aux tuteurs de mieux comprendre le jeune et ses besoins et donc de mieux l'accompagner vers les objectifs fixés.
Pour moi, c'est très satisfaisant de voir les jeunes accompagnés dans le cadre du programme progresser au cours des 4 années, de les voir prendre confiance en eux, s'exprimer de plus en plus en classe et dans les réunions les concernant.
Je résumerai ma mission comme étant le trait d'union entre les établissements scolaires et l'ESSEC.
Il me semble qu'une réelle confiance s'est dorénavant établie entre ces deux institutions. »

Ghislaine OOSTHOEK,
Enseignante Référente, Académie d'Amiens, Secteur de Beauvais

« En tant qu'enseignant référent, j'anime des ESS au moins une fois par an pour les élèves présentant un handicap et pour lesquels un PPS est établi. Au cours de ces réunions, je suis amenée à évoquer la participation de certains élèves au programme PHARES. Cette année encore, **les retours ont été très positifs**. Aussi bien du point de vue des jeunes que de celui de leurs parents.
Les jeunes apprécient cet espace qui ne **ressemble à aucun autre**. Pas de professeur, pas de médecin, pas de psychologue... Les projets qui y sont menés sont en parfaite adéquation avec leurs préoccupations et leurs centres d'intérêts. Et surtout, ces jeunes sont **pleinement acteurs** de ce qui s'y passe. Cette prise de

responsabilité semble contribuer de manière conséquente au développement de la confiance en soi. L'enrichissement personnel est un point qui est souvent évoqué par les jeunes et largement souligné par les parents. Par ailleurs, ce programme offre une ouverture au monde qui contribue à encourager ces élèves à **élever leurs ambitions professionnelles**. Il n'est pas seulement question de limites ou de restrictions. On les accompagne dans les champs des possibles, ils partagent, réfléchissent. Les parents rencontrés se montrent particulièrement sensibles aux aspects de socialisation mais aussi aux questions d'orientation. Tous, observent que leurs enfants se projettent plus positivement. Ils constatent une dynamique, un plus grand investissement dans l'élaboration du projet professionnel. »

ESS : Equipe de Suivi de Scolarisation / PPS : Projet Personnalisé de Scolarisation

Chronologie

2008-2009 : Création par l'ESSEC et la MAIF du programme PHARES et expérimentation sur le Val d'Oise.

2009-2010 : Soutien du Fonds MAIF pour l'Éducation au programme PHARES.

6 novembre : Convention de partenariat entre l'Inspection Académique du Val d'Oise et l'ESSEC : présentation du dispositif aux enseignants référents et aux coordonnateurs d'ULIS.

2010-2011 : Soutien de l'ACSE dans le cadre des Cordées de la Réussite.

L'Inspection Académique du Val d'Oise **détache un enseignant spécialisé** pour :

- faire le lien entre les responsables de PHARES à l'ESSEC et les équipes pédagogiques sur le suivi des jeunes inscrits dans le programme,
- travailler avec les coordonnateurs d'ULIS à l'intégration de la pédagogie PHARES au sein des ULIS (en particulier les compétences travaillées et les ateliers types).

La FÉDÉEH promeut et coordonne l'essaimage national de PHARES (mise en relation des établissements supérieurs avec les instances académiques et autres partenaires locaux, formation des tuteurs, mutualisation des bonnes pratiques entre porteurs de projet…).

2011-2012 : 7 nouveaux établissements supérieurs déploient PHARES dans 5 nouvelles Académies : Arts et Métiers ParisTech et Chimie ParisTech (Paris), EDHEC (Lille), ESC Amiens (Amiens), HEC (Versailles), Rouen Business School (Rouen) – aujourd'hui NEOMA BS – et Université de Poitiers (Poitiers).

Soutien ponctuel de la Fondation de France en faveur de l'essaimage du programme PHARES.

Nov. 2012 : Première conférence de lancement annuel du programme PHARES sous les hauts patronages du Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative et du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Allocution de clôture de Mme BACHELOT-NARQUIN, Ministre des Solidarités et de la Cohésion Sociale. **La FÉDÉEH et le Ministère de l'Éducation nationale signent une convention cadre pluriannuelle de partenariat** pour favoriser le

déploiement national du programme PHARES sur les différentes Académies. **Une convention est également signée entre la FÉDÉEH et l'Académie de Paris.**

Mme George PAU-LANGEVIN, Ministre déléguée chargée de la Réussite éducative conclut la conférence annuelle de lancement du programme PHARES par une allocution réaffirmant le plein soutien du Ministère de l'Éducation nationale.

2012-2013 : 7 nouveaux établissements supérieurs déploient le programme dans 2 nouvelles Académies : ENAC et INSA Toulouse (Toulouse), ESCP Europe et ISC Paris (Paris), ESC Montpellier Businees school et SupAgro Montpellier (Montpellier), Institut La Salle Beauvais Esitpa (Amiens).

La Maison Départementale du Handicap du Val d'Oise (MDPH 95) prend en charge une partie des lourds frais de transports du programme PHARES assumés par l'ESSEC au titre de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) surcoût de transports.

Nov. 2012 : **Mme George PAU-LANGEVIN, Ministre déléguée chargée de la R**

Juin 2013 : 25 bénévoles de la FÉDÉEH (pour moitié en situation de handicap) participent pour la première fois à la Course des héros, événement de levée de fonds dont près de 45% des recettes (3 000 €) sont destinés aux associations étudiantes qui mettent en œuvre PHARES et sont confrontées à des difficultés financières.

2013-2014 : 4 nouveaux établissements d'enseignement supérieur déploient le programme dans 3 nouvelles Académies : Centrale Marseille (Marseille), NEOMA BS Campus de Reims (Reims).

Nov. 2013 : Conférence de lancement annuel du programme PHARES dans le cadre du salon Européen de l'Éducation, sous le Haut Patronage de M. François HOLLANDE, Président de la République, et sous les patronages de M. Vincent PEILLON, Ministre de l'Éducation nationale et Mme Geneviève FIORASO, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Chronologie

Juin 2014 : La FÉDÉEH obtient l'agrément d'Association Complémentaire de l'Enseignement Public de la part du Ministère de l'Education Nationale.

2014-2015 : 5 nouveaux établissements d'enseignement supérieur déploient le programme dans 4 nouvelles Académies : l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense (académie de Versailles), l'ENS Cachan (académie de Créteil), l'INSA de Lyon (Lyon), l'EM Strasbourg (Strasbourg), l'Alliance ARTEM de Nancy (Nancy) qui regroupe l'Ecole des Mines de Nancy, l'ICN Business School et l'Ecole Nationale Supérieure d'Art de Nancy.

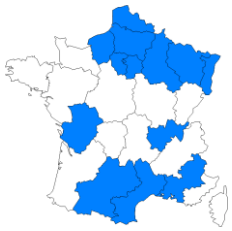

Juin 2015 : la FÉDÉEH, avec son programme handinamique vers l'emploi (dont PHARES fait partie) est lauréat de la France s'Engage.

2015-2016 : Augmentation du nombre de jeunes par groupe, preuve de l'ancrage locale. Mise en place de PHARES au sein de l'Université de Nanterre. L'EDHEC Nice et l'EM Lyon ont montré leur volonté de mettre en place le programme l'an prochaine. L'ENS Rennes, Novancia, Arts et Métiers Bordeaux et Chalons en Champagne vont peut-être mettre en place PHARES dans leurs établissements l'an prochain.

Juin 2015 : la FÉDÉEH, avec son programme handinamique vers l'emploi (dont PHARES fait partie) est lauréat de la France s'Engage.

Janvier 2016 : La FÉDÉEH obtient l'agrément Jeunesse et Education Populaire de la part du Ministère De La Jeunesse et Des Sports.

11 Mars 2016 : Conférence PHARES « Réussissons ensemble le pari de la réussite des jeunes handicapés. » dans le cadre du salon de l'Education.

La FÉDÉEH

➘ Fédération Étudiante pour une Dynamique Études et Emploi avec un Handicap

Représentation nationale de la communauté étudiante active dans le champ du handicap, la *FÉDÉEH* vise à soutenir le parcours d'études et d'insertion professionnelle des jeunes handicapés.

Dans cette perspective, elle déploie notamment :

- un **réseau national de conseil, d'émulation et d'entraide** entre jeunes handicapés, structuré en **commissions thématiques** de mutualisation et de réflexions en faveur des personnes handicapées
- un dispositif de **tutorat étudiant PHARES** à destination d'élèves du secondaire handicapés et une formule d'**espaces conseil** sur les salons d'orientation post-bac,
- des **bourses d'études** pour les étudiants handicapés confrontés à des difficultés financières et des formations pour les étudiants et jeunes diplômés à la recherche de stage ou d'emploi,
- un **service d'appui aux projets associatifs étudiants** (prix Atos-FÉDÉEH, bourses HP-FÉDÉEH, séjours « Sports en Solidaire », « Printemps de l'Accessibilité de la Vie Étudiante », « Nuits Handinamiques »…),
- une campagne d'**Handicafés© « étudiants et jeunes diplômés »** sur les forums de recrutement des établissements d'enseignement supérieur et un programme de **parrainage de jeunes chercheurs d'emploi** et entrepreneurs handicapés,
- un site internet ressource : le **portail étudiant du handicap**, trois rencontres nationales et une université d'été de **formation et de mutualisation** entre bénévoles.

- Pour mener à bien ses missions la FÉDÉEH rassemble deux catégories de bénévoles à travers la France :

  - Les membres d'**associations étudiantes** impliquées dans le handicap (57 en 2016),
  - Les membres de son réseau social d'**étudiants et jeunes diplômés handicapés** (près de 600 membres en situation de handicap).

Leurs actions bénéficient de l'appui d'un Conseil ressources réunissant de nombreux membres :

- 26 organisations spécialisées,
- 30 établissements d'enseignement supérieur,
- 15 experts,
- 8 entreprises.

La FÉDÉEH manifeste sa **culture d'empowerment** (capacitation) à travers l'animation de son réseau d'entraide fondé sur la **pairémulation** entre jeunes handicapés et leur participation majoritaire dans ses instances.

AVEC LE SOUTIEN DE

Et du collège employeurs de la FÉDÉEH